

La gestion de la crise en Haïti

Dossier coordonné par
Michelet CLERVEAU et Josué MUSCADIN



©. M. Desse, juin 2011.

Editorial

Josué MUSCADIN

Une crise dans la crise. Regard socio-historique sur les événements ayant conduit, en Haïti, à la chute de Jean Bertrand Aristide en 2004.

Clerveau MICHELET

Les catastrophes naturelles majeures en Haïti au cours des années 2000, des crises dans une situation de multi-crise.

Guerline JEAN, Michel DESSE

La perception du centre-ville de Port-au-Prince avant et après le séisme, au travers des cartes mentales

Jean Odile ETIENNE

Les stratégies étatiques et municipales de reconstruction post-catastrophe du centre-ville historique de Port-au-Prince, vers une réappropriation territoriale divergente ?

Mise en page par Patrick SIMMALA et en ligne par Chiberth MOUSSAVOU

Retrouvez nous sur le web : <http://ruralites.labo.univ-poitiers.fr/>

Ruralités : ISSN 2260 – 3727



EDITORIAL

Par Josué MUSCADIN

« Crise » fait partie de ces mots dont le sens a tendance à être dénaturé à force d'être utilisés par-ci et par-là et souvent hors contexte. C'est donc un mot passe-partout à la signification vague et flottante, comme l'a déjà fait remarquer E. Morin en 1976 : « ...cette notion, en se généralisant, s'est comme vidée de l'intérieur (...). Le mot sert désormais à nommer l'innommable : il renvoie à une double béance : béance dans notre savoir (au cœur même du terme de crise) ; béance dans la réalité sociale elle-même où apparaît la 'crise' »¹

L'imprécision du terme implique deux conséquences : d'une part, il n'est nulle part du fait de son omniprésence et d'autre part, il nécessite une délimitation préalable à toute utilisation académique.

À l'origine, le mot « crise » est issu du vocabulaire médical. Du latin, *krisis*, le terme représente l'étape charnière d'une maladie dont l'issue peut être la guérison ou la mort. Dans ce moment paroxystique, le médecin est tenu de prendre une décision (*krinein*). Mais l'évolution du mot dans le temps va connaître une inclinaison sémantique, notamment à partir du XIXe siècle, pour désigner l'état de dysfonctionnement d'un système en incapacité d'assurer ses fonctions (crise économique, sociale, politique etc.) Le maintien du sens médical de la notion dans d'autres domaines semble s'expliquer par le succès des théories organicistes faisant le lien analogique entre la société et l'organisme vivant.

La crise, en dépit de sa représentation pathologique, porte en elle les conditions d'une situation nouvelle. C'est ce que veut montrer l'historien J. Burckhardt en disant : « Elles [Les crises] déblaient le terrain. Elles nous débarrassent tout d'abord d'une infinité de formes extérieures depuis longtemps dénuées de vie, et qu'il aurait été impossible de faire disparaître

¹ E. Morin, « Pour une crisologie », in *Communication*, n° 25, 1976, pp. 149-163

à cause de leur droit historique.²» Cette connotation positive des situations de crises sera davantage développée par la théorie marxiste.

Parler de crise, c'est parler de ses implications téléologiques possibles, mais c'est aussi parler de sa gestion, le *krinein*. L'issue des périodes « critiques » est, en effet, toujours fonction des décisions prises par les acteurs concernés. La capacité des décideurs à effectuer une évaluation réelle de la situation est d'une importance capitale, d'où la nécessité de s'intéresser à l'action de ces acteurs, collectifs ou individuels.

Mais crise est toujours crise de quelque chose, ce qui implique qu'il faut la contextualiser pour l'analyser. L'inflation d'usages que connaît le terme ainsi que ses différentes déclinaisons en fonction des champs disciplinaires et des domaines de la vie sociale exige même qu'il soit singularisé.

Ce nouveau numéro de la revue *Rur@lités* sera consacré à la gestion des crises en Haïti. L'île, précisément, sa partie occidentale, a une réputation qui lui vaut l'appellation maladroite de « territoire maudit », tant la répétitivité des situations critiques y est forte. Crise politique, crise économique, crise sanitaire, crise environnementale..., les articles de presses internationaux au sujet d'Haïti concernent de très souvent si ce n'est pas toujours un événement « malheureux ». De la terrible catastrophe du 12 janvier 2010 à la crise politique née de la dernière élection présidentielle en passant par l'épidémie de choléra ayant touché la population suite au séisme, ces dernières années ont été désastreuses pour le pays en proie à un marasme économique lamentable. Autant dire qu'à Haïti, le terme crise tend à prendre un sens particulier du fait de son accommodation à l'imaginaire local. Toutefois, en dépit de cette culture de crise et le potentiel d'apprentissage qu'elle porte, la gestion des dernières crises à Haïti est loin d'être optimale. La problématique des crises et la gestion des crises en Haïti sont abordées ici avec un regard pluridisciplinaire. Des chercheurs, relevant de différents domaines des sciences humaines et sociales, s'interrogent sur la dynamique de certaines crises que connaît en Haïti pendant ces dernières années. Leurs réflexions portent plus particulièrement sur l'observation des trajectoires de crises, les modes de gestion adoptés par les acteurs concernés ainsi que la représentation dont ces moments de tensions sont l'objet dans la société.

²J. Burckhardt, *Force and Freedom : Reflexions on history*, cité par STARN R. (1971) *Historians and "Crisis", Past & Present*, n° 52 (1), p. 8



**UNE CRISE DANS LA CRISE.
REGARD SOCIO-HISTORIQUE
SUR LES ÉVÈNEMENTS AYANT
CONDUIT, EN HAÏTI, A LA
CHUTE D'ARISTIDE EN 2004**

Josué Muscadin

Doctorant en histoire politique à l'Université de Poitiers
CRIHAM (EA 4270), RURALITES (EA 2252)
josue.muscadin@univ-poitiers.fr

Jean Bertrand Aristide arrive au pouvoir pour son deuxième mandat sous le fond d'une crise née d'une élection présidentielle organisée par son protégé René Préval. Réalisée en novembre 2000, cette élection a été marquée par une très faible participation populaire et boycottée par l'opposition qui la qualifie de « coup d'Etat électoral ». Quant à la communauté internationale, elle a refusé de financer et d'observer cette élection à la suite des irrégularités flagrantes qui avaient marqué les législatives et les municipales de mai 2000. Les bailleurs de fonds ont suspendu leurs programmes de coopération. A l'intérieur, Aristide fait face à une contestation grandissante de la classe politique, couplée d'un mouvement d'insurrection populaire. Sous la pression des États-Unis et de la France, Aristide démissionne le 29 février 2004 et s'exile d'abord à Bangui, puis en Jamaïque et finalement en Afrique du Sud.

Comment expliquer que Jean Bertrand Aristide, l'*acteur-vedette* de la période post-duvalier, l'homme qui a su cristalliser le rêve démocratique de tout un peuple venant de renverser une dictature vieille de près de trente-ans, puisse faire l'objet d'une contestation populaire telle qu'elle lui a coûté son fauteuil présidentiel ? Pour arriver à créer un tel désenchantement, nous postulons que l'ancien prêtre très apprécié au sein des classes populaires a dû suivre un « *parcours délégitimatoire* » constitué d'une série de mesures politiques ne répondant pas à l'idéologie dont il s'est réclamé tout au long de sa marche vers le pouvoir. A cette rupture annoncée qui n'aura pas lieu s'ajoute les effets de « déstructuration conjoncturelle » de l'espace politique haïtien liée au refus des autres « secteurs » du champ politique d'assurer l'équilibre intersectoriel dont parle Michel Dobry. Cette déstructuration se traduit par la désapprobation des acteurs politiques nationaux (l'opposition notamment) et

internationaux (l'Organisation des Etats Américains, Washington, Paris) dont l'appui s'avère souvent indispensable à la survie d'un gouvernement. On peut aussi penser que la crise de 2004 n'est pas sans rapport avec le processus de démocratisation du pays qui, elle-même, se caractérise par des situations de fluidités politiques et des mobilisations collectives, comme l'a montré Richard Banegas¹.

Cette contribution vise à produire une intelligibilité sur les événements constitutifs de la crise qu'a connue le pouvoir *Lavalas*² à travers une démarche de sociologie historique des crises politiques. A partir des faits et des logiques d'acteurs impliqués dans cette conjoncture, elle se voudra un exercice d'objectivation du processus de délégitimation du pouvoir lavalassien. Il conviendra dans un premier temps d'exposer l'outil théorique qui sera utilisé dans cette analyse pour finalement considérer les interactions entre les acteurs engagés dans cette crise.

Parce que les consultations électorales de l'année 2000 constituent l'élément central de la trajectoire qui a précipité le pouvoir à la chute, on estime nécessaire de centrer notre analyse autour de ces conjonctures critiques. Nous mobilisons, pour effectuer cet exercice, la théorie des conjonctures fluides de Michel Dobry dans une perspective historique. L'intérêt du schéma analytique de Dobry est qu'il se distingue de la vision organiciste de la sociologie classique qui conçoit *a priori* toutes formes de crise comme l'expression d'un état pathologique de la société. Pour Dobry, la crise est un moment particulier des systèmes politiques et doit être analysée comme une « activité sociale routinière ». Paraphrasant Clausewitz, Dobry précise que la crise politique est la « continuation des rapports politiques par d'autres moyens ». *La Sociologie des crises politiques* de Dobry vise à définir les caractéristiques spécifiques de ces conjonctures et de souligner leurs effets structurels.

Sans vouloir tomber dans l'« illusion étiologique », nous pensons nécessaire de s'intéresser sinon aux causes du moins au processus d'émergence de ces moments de crise,

¹ Richard Banegas, « Les transitions démocratiques : mobilisations collectives et fluidité politique », *Cultures & Conflits* [Online], 12 | hiver 1993, Online since 14 March 2006, connection on 12 December 2013. URL : <http://conflits.revues.org/443>

² *Fanmi Lavalas*, ainsi se nomme le parti politique que dirigeait Aristide. Mais le terme *lavalas* semble aussi renvoyer à un marqueur d'identité politique : les sympathisants sont dits et se disent *lavalas*, au même titre que les duvaliéristes, par exemple. Du point de vue idéologique, on peut placer *Fanmi Lavalas* plutôt à gauche de l'échiquier politique. La théologie de la libération constitue la toile de fond du programme politique du parti. Ici, précisons-le, le pouvoir *Lavalas* se réfère aussi bien à la première expérience gouvernementale de René Prével (1996-2001) qu'au second passage au pouvoir de Jean Bertrand Aristide (2001-2004). Quoiqu'on ne puisse pas confondre les deux hommes, Aristide et son ancien Premier ministre sont d'une grande affinité idéologique.

dans une tentative de trouver les « règles qui gouvernent le chaos ³ ». C'est sur ce point que notre démarche se démarque légèrement de celle de Dobry, dans la mesure où sa théorie des conjonctures fluides n'accorde pas une grande place à la compréhension des dynamiques causales.

Pour Dobry, la propriété centrale des conjonctures fluides est la « desectorisation conjoncturelle de l'espace social ». Ce concept désigne les « transformations d'agencement des secteurs les uns par rapport aux autres », les bouleversements que subissent ces rapports sous l'effet des « mobilisations multisectorielles ». L'une des conséquences de ces transformations est le refus du jeu des rapports intersectoriels normaux, quitte à faire rentrer un acteur totalement extérieur au champ politique. On verra qu'à un certain moment de la crise qui constitue l'objet de notre réflexion, les partis d'opposition interrompent tout échange avec le pouvoir *Lavalas*, et préfèrent dialoguer avec des gouvernements étrangers comme les Etats-Unis dont ils espèrent une intervention militaire pour chasser Aristide du pouvoir.

Autre propriété liée à cette « déstructuration conjoncturelle de l'espace sociopolitique » : la « desobjectivation des rapports sectoriels ». Avec la « desectorisation » de l'espace politique, c'est l'objectivation des rapports sociaux, c'est-à-dire la légitimité de l'ordre sociopolitique qui est remise en cause. C'est ce que Dobry appelle : « crise des transactions collusives ». Elle se traduit par une remise en cause des accords et des reconnaissances entre les divers champs et groupes sociaux, rompant ainsi cette forme de « complicité » qui assure en temps ordinaire le bon fonctionnement des régimes et les pratiques sociales légitimes. Quand, au moment de l'enlisement de la crise, l'opposition réduit son activité politique à la seule exigence de démission d'Aristide, en écartant toute possibilité d'entreprendre un dialogue avec le gouvernement et de participer aux élections, on est manifestement en présence des signes exprimant bien cette « desobjectivation » des rapports entre les acteurs politiques. Mais cette situation « desobjectivante » des interactions intersectorielles de l'espace politique est le produit de l'attitude *marronnière* du pouvoir *Lavalas* face aux prescrits constitutionnels, attitude qui rappelle les stratégies d'évitement et de contournement de l'esclave dans les plantations coloniales afin de réduire sa soumission aux règlements de celles-ci.

³ Gabriel A. Almond, *Crisis, Choice and Change: Historical Studies of Political Development*, Boston, Little Brown, 1973, p. 67.

La trajectoire du processus de délégitimation : Lavalas à l'épreuve des élections*La « culture du détournement »*

Pour analyser cette crise électorale, le premier élément explicatif à considérer relève d'une conception de la Loi qui guide le comportement des politiciens de ce pays. Il s'agit d'une tendance à appliquer approximativement les principes juridiques. Les lois sont votées, codifiées, mais ne sont pas nécessairement respectées, les décideurs politiques ont tendance à les contourner. Les élus se prononcent pour la démocratie, se dotent des institutions requises pour un pays démocratiques : parlement, système électoral, système judiciaire, cours des comptes, parti politique, etc., mais dans la pratique leurs comportements s'écartent de ces référents. Comme le dit Claude Moïse : « on va aux élections mais on n'y croit pas »⁴ Cette attitude est décrite par Alain Rouquié sous le concept de « culture du détournement » qui, précise-t-il, « n'est détournement que dans la perspective d'un référent affiché »⁵. Le sociologue Alain Gilles, parlant du cas haïtien, dit ceci : « *Le détournement est incorporé à nos traditions. Il s'inscrit dans le mouvement qui nous a produits en tant que peuple. Il constitue un ensemble de valeurs intériorisées qui nous donnent les repères pour évaluer une situation avant de prendre une décision* »⁶ Pour Alain Gilles, ce refus de produire des pratiques sociales en conformité avec les principes revendiqués constitue notre « mode d'inscription dans l'histoire ». Le concept de culture du détournement nous semble opératoire pour appréhender l'attitude du président René Préval qui devait organiser les élections législatives de l'année 1999, mais qui les a reportées à quatre reprises pour finalement les organiser en mai 2000. La Constitution alors en vigueur a, par ailleurs, prescrit que les nouveaux élus devaient siéger au Parlement le deuxième lundi du mois de janvier ou celui du mois de mai. Donc, l'organisation des élections le 21 mai 2000 avec 17 mois de retard est l'expression d'un mépris à l'égard de la Constitution, à l'égard de la normalité démocratique en général. A cela, il faut ajouter les trois ans de « cul-de-sac institutionnel » ayant marqué le gouvernement de Préval. En effet, accédé au pouvoir en 1995, Préval va exercer son mandat pendant deux ans seulement dans la normalité définie par la Constitution. Le Premier ministre Rosny Smarth et son gouvernement démissionnent en 1997, il a fallu deux ans pour que Préval lui trouve un remplaçant en la personne de Jacques Edouard Alexis, en mars 1999. En

⁴ Claude Moïse, *La croix et la bannière. La difficile normalisation démocratique en Haïti*, Ed. du CIDIHCA, Montréal, 2002

⁵ Alain Rouquié, *A l'ombre des dictatures. La démocratie en Amérique latine*, Albin Michel, 2010, p. 10 (Cité par Alain Gilles)

⁶ Alain Gilles, « La culture du détournement contre la reconstruction », *Observatoire de la reconstruction*, Juin 2012

cette même année, le président haïtien s'est résolu de dissoudre le Parlement devenu caduc. Cette impasse institutionnelle est la conséquence d'une irresponsabilité du pouvoir à l'égard des principes exigés par la démocratie.

Le chaos préélectoral : reproduction des autoritarismes

Un adage haïtien illustre très bien ce rapport que l'on entretient avec la loi : *Konstitisyon se papye, bayonet se fè*⁷. Il est intéressant de remarquer la représentation que l'on se fait de la force de la loi et de la force des armes. Cela nous permet d'introduire un deuxième élément explicatif dans cette analyse. Il s'agit de l'omniprésence de la violence physique dans les rapports politiques. En réalité, toute l'histoire politique d'Haïti montre que la violence politique constitue le mode de régulations privilégié des conflits dans les pratiques gouvernementales. L'exercice du pouvoir en Haïti est empreint d'une verticalité qui exclut toute forme de contre-pouvoir, avec qui il n'est pas possible de dialoguer, encore moins de trouver un compromis. Pris comme ennemi, le seul rapport que l'on peut entretenir avec son adversaire – qui est ici vu non pas comme quelqu'un qui pense autrement mais comme un comploteur – est un rapport où la violence occupe une place centrale. La violence politique semble donc constituer l'une des logiques internes du champ politique. D'une part, entre les responsables politiques eux-mêmes, d'autre part, elle est constitutive de la relation du pouvoir étatique avec le peuple. La crise électorale de 2000 en est l'illustration parfaite. Comme la majorité des élections organisées depuis le processus de démocratisation, le climat électoral de mai 2000 était particulièrement lourd. Pendant les jours qui ont précédé les élections, le pays, particulièrement Port-au-Prince, fut le théâtre de multiples violences : assassinat des personnalités influentes comme le journaliste Jean Léopold Dominique, exactions menées par des bandes armées venant des bidonvilles de la capitale communément appelées les *Chimères* (*Chimè*, en créole). Lors des funérailles nationales de Jean Léopold Dominique qui ont eu lieu au stade National, des *Chimè* ont investi l'espace en criant : « Aristide ou la mort ! »⁸. Plus tard dans la journée, ces bandes se sont dirigées vers le siège de l'Espace de Concertation, la plateforme de l'opposition, et ont incendié le local.

A qui profite le chaos préélectoral ? Le climat de terreur instauré avant la tenue du scrutin a au moins deux conséquences sur le processus électoral. Premièrement, les candidats de l'opposition, apeurés, n'osent pas faire campagne, et comme très peu de meetings sont

⁷ La Constitution, c'est du papier ; les baïonnettes, c'est du fer. (traduit par nous)

⁸ *Le Nouvelliste*, 8 avril 2000

organisés par l'opposition, la population n'aura eu de contacts qu'avec les candidats du parti *Lavalas*. Deuxièmement, le climat d'insécurité qui règne sur la capitale dissuade les personnes qui devaient aller voter d'accomplir leurs devoirs civiques. De ce fait, la majorité des votants sont des partisans d'Aristide. Voilà qui explique la victoire écrasante du *Fanmi Lavalas* qui remporte 72 sièges sur 83 à la Chambre des Députés et 18 des 19 sièges à pourvoir au Sénat.⁹

De la contestation post électorale aux présidentielles de septembre 2000 : l'enlisement de la crise.

Sans surprise le scrutin du 21 mai 2000 est entaché de fraudes et d'irrégularités. D'ordre technique, certains électeurs n'ont pas pu trouver le bureau de vote correspondant au numéro inscrit sur leur carte électorale. Favorisant leur candidat, certains partisans du parti *Lavalas* prennent certains bureaux de vote en otage en ne laissant entrer que ceux qui se réclament du mouvement.¹⁰ Un autre procédé frauduleux consiste à profiter de l'analphabétisme et du manque d'éducation civique de certains votants en leur dictant quel candidat choisir. L'un des bureaux de votes était logé dans la maison d'un candidat *Lavalas*. Autre exemple illustrant cette fraude organisée : le lendemain de l'élection, des urnes remplies de billets de vote ont été retrouvées dans les rues de Port-au-Prince. Pire, le Conseil électoral provisoire, organisme chargé de réaliser les élections, refuse d'organiser le second tour alors que la loi électorale exigeait la tenue d'un second tour, le cas échéant.

Evidemment, toutes ces fraudes et irrégularités suscitent un mouvement de contestation général et grandissant. Les partis de l'opposition y compris la communauté internationale crient au scandale. La situation postélectorale est marquée par une période de crise sous le fond de laquelle seront organisées les présidentielles de novembre 2000 par lesquelles René Préval passera le pouvoir à son mentor Jean Bertrand Aristide. Cette consultation électorale constitue un élément important dans la trajectoire de la crise, en tant qu'elle est le prélude à la chute annoncée d'Aristide. Le contexte général dans lequel sont organisées les présidentielles de novembre 2000 permet d'expérimenter le concept de « desectorisation conjoncturelle du champ politique » de Dobry. Car, les secteurs ne se cantonnent plus à leurs « positions » habituelles, légitimes, quitte à, d'une certaine manière, s'en dessaisir. L'opposition refuse de jouer son rôle de contre-pouvoir. Elle refuse de participer aux élections, accusant Aristide de

⁹ *Haïti Progrès*, « Résultats des élections : avance insurpassable de Fanmi Lavalas », 31 mai au 6 juin 2000

¹⁰ *Le Monde*, « Haïti le retour de la peur », 5 août 2000

vouloir imposer la « dictature du parti unique ». La société civile avisée ne participe pas non plus aux élections, découvrant la « tentation totalitaire » de l'homme fort du parti *Lavalas*. L'Eglise qui, habituellement, ne prend pas partie ouvertement dans une élection, se prononce contre les dérives anti-démocratiques manigancées par l'ancien prêtre, Jean Bertrand Aristide. La communauté internationale de son côté se désengage : l'ONU et l'OEA décident de suspendre leur aide au gouvernement. L'OEA qualifie ce qui se passe en Haïti comme une « parodie de la démocratie ». Aucune mission de contrôle, aucun financement n'a été fourni, contrairement aux élections antérieures. Délaissé par tous les secteurs, le mouvement *Lavalas* se retrouve seul dans l'organisation du scrutin. Face à Jean Bertrand Aristide, les autres postulants (Jean Arnold Dumas, Jacques Philippe Dorcé et Serge Sylvain) sont totalement inconnus du grand public. Certains diront même que leur présence au scrutin a été organisée par le mouvement *Lavalas* lui-même afin de donner aux élections un visage démocratique. Le verdict des urnes consacre une victoire écrasante à Aristide avec plus de 91% des voix, le candidat le plus proche fait un score de 2,4%. Mais encore une fois, le taux de participation reste très faible, confirmant ce manque de légitimité dont souffre le président élu : 5% selon l'opposition, plus de 60% selon le Conseil électoral provisoire¹¹, lequel est finalement composé uniquement des représentants du parti *Lavalas*, les représentants de l'opposition ayant été démissionnés¹².

¹¹ *Le Monde*, mardi 23 mai 2000

¹² *Le Nouvelliste*, « Deux membres du CEP démissionnent et dénoncent », 15 juin 2000

Encadré

Le rapport au vote des Haïtiens

Si l'on excepte les présidentielles du 16 décembre 1990, la participation électorale reste très faible en Haïti : 28% aux présidentielles de 1995, 5% aux sénatoriales de 1997, 5% aux présidentielles de 2001. Cette forte abstention, récurrente dans les consultations électorales en Haïti, s'explique, selon nous, par trois éléments : le contexte politique précédant les élections marqué par des actes d'intimidations et de violence; le faible degré de socialisation politique des Haïtiens qui s'explique, entre autre, par la jeunesse de l'expérience démocratique dans le pays et *last but not least*, étant donné que le phénomène de l'abstention est considéré comme l'un des symptômes les plus emblématiques d'une crise de représentation politique, il ne nous paraît pas anodin de se référer à l'image que se font les masses populaires de la politique. Cela reste à vérifier par de recherches ultérieures, mais il nous semble que dans l'imaginaire collectif du peuple haïtien, la politique comme pratique se revêt d'un sens frôlant la sacralisation. « Après Bondye, se Leta »¹³, dit un adage haïtien très populaire. Le fait de rapprocher la politique et le divin semble être un élément explicatif mobilisable dans la compréhension du rapport qu'entretient le peuple à la politique. La participation à la vie politique apparaît donc comme activité réservée aux élites, aux *nèg anwo* (gens d'en haut); les classes populaires se positionnant en tant que spectateurs. L'« apathie »¹⁴ que certains observateurs semblent remarquer au sein de la population depuis le séisme, entretient sans doute un lien d'implication avec cette représentation de la politique que l'on peut assimiler à une forme de dépolitisation de la société. Lyonel Trouillot semble vouloir signifier ce non-engagement citoyen quand il écrit : « *la société a peur d'exercer son droit de contrôle, non seulement à cause de la promesse de répression, mais surtout parce que ceux qui disposent des moyens suffisants pour assumer cette fonction critique évitent de trop forcer dans ce domaine.* »¹⁵

L'élection d'Aristide est une victoire à la Pyrrhus et constitue un autre élément important dans le processus de sa délégitimation. Le pouvoir d'Aristide est, en effet, un pouvoir mort-né. Sans véritable soutien populaire, contesté par l'opposition, sans appui de la communauté internationale, l'exercice du pouvoir se révèle quasi-impossible pour l'ancien

¹³ Après Dieu, vient l'Etat (traduit par nous)

¹⁴ Voir Michel Desse, Jean-Philippe Pierre et Georges Eddy Lucien, « Trajectoires et adaptations à une crise multiple: Port-au-Prince depuis le séisme du 12 janvier 2010 au travers des concepts d'exit, voice, loyalty et apathie », *Vertigo - la revue électronique en sciences de l'environnement* [En ligne], Volume 12 numéro 3 | décembre 2012, mis en ligne le 15 décembre 2012, consulté le 30 avril 2013. URL : <http://vertigo.revues.org/13006> ; DOI : 10.4000/vertigo.13006

¹⁵ Lyonel Trouillot, *Haiti, repenser la citoyenneté*, Ed. Haïti solidarité internationale, 2003 p. 54

prêtre. C'est pour pallier à cette situation que l'homme fort du parti *Lavalas* cherche une alternative à la légitimité démocratique qui lui fait défaut. Dans sa stratégie de compenser ce manque de bien-fondé, le chef de l'Etat envisage de faire usage de toutes les options possibles, quitte à revenir à la case départ en utilisant les mêmes méthodes en œuvre sous la dictature.

Le coup de force d'un président déchu d'avance

A la recherche d'une assise alternative : les « OP » et les « Chimères » au service du pouvoir

Dépourvu de légitimité démocratique que lui donneraient des élections véritablement démocratiques, reconnues par les acteurs politiques, le pouvoir Lavalas entend combler ce vide en substituant la force de la loi à la loi de la force. Pour se maintenir au pouvoir, Aristide s'appuie sur un réseau clientéliste dans les quartiers populaires au travers des « OP » : Organisations populaires. Ces groupements ont pour mission la conquête de l'opinion publique au bénéfice d'Aristide. Ainsi, entreprennent-ils un travail de propagande en créole auprès des populations les plus démunies, et organisent des mouvements de soutien (manifestations de rues), en faveur du parti *Lavalas*. Pour manifester leur dévouement au chef de l'Etat, les OP n'hésitent pas à exercer la violence sur les opposants politiques du régime, remplissant ainsi les mêmes fonctions que les « *chimè* ». Lors d'une réunion organisée par le « groupe 184 » au centre Sainte-Thérèse, les OP envahissent les lieux et font une cinquantaine de blessés par pierres ou par balles. Le rôle des OP est aussi un rôle d'encadrement de la société : faciliter le maintien du lien qu'entretient le chef avec sa « suite » d'une part, permettre la connexion avec le reste du peuple d'autre part. Le rapport du chef avec les OP s'assoit sur un modèle de relation élu-citoyen qui n'est pas basée sur la mise en place des services d'utilité publique, mais sur un lien personnel. Ce qui rappelle fort justement le système féodal où lien est plus important que la réalisation.

Le pouvoir Aristide s'appuie également sur un système paramilitaire de « milices » armées, appelées les « *chimè* »¹⁶. Ces groupes armés constituent les instruments de la violence menée par le pouvoir contre ses opposants. Certains dont Jean Eddy Saint Paul voient dans cette milice la reproduction des « Tontons macoutes », les escadrons de la mort très efficaces

¹⁶ Jean Eddy Saint Paul, « Etude des cas des milices armées d'Haïti : Sociologie des *chimè* durant l'administration de Jean Bertrand Aristide » (à paraître)

sous la dictature des Duvaliers. Faute d'une armée, dissoute par le président, et face à une police jeune, démunie et incompétente, les *chimè* (dont certains membres côtoient même le Palais national), restent très influents et agissent en toute impunité. Très impliqués dans les trafics de drogue et du gangstérisme, les *chimè* se confinent dans les quartiers dits « zones de non-droits » de la capitale, avec une présence beaucoup plus importante à Cité Soleil, le plus grand bidonville du pays. L'existence de ces milices posent un vrai problème au chef de l'Etat qui n'ose ni les reconnaître, ni les désavouer, car elles sont utiles à l'exercice du pouvoir. La relation entre Aristide et ces bandes armées est complexe et très mal gérée. D'ailleurs, c'est l'un de ces gangs, en rupture de ban avec le président, qui va débiter la contestation armée qui conduira à la chute d'Aristide en 2004. Comme le dit Claude Moïse, « *Aristide aurait perdu le contrôle des bandes dont il s'est servi pour construire son pouvoir. C'est le principal danger pour lui. Ce qu'il redoutait de l'armée peut advenir de ces bandes incontrôlées. Et personne ne peut dire de quelle manière. Pourrissement ? Manipulation ? Coups de main ? Débandade et inefficacité des forces de sécurité légales ? Les OP sont le talon d'Achille de Lavalas.*¹⁷ » De plus, le chaos organisationnel qui caractérise ces groupes armés et mafieux rend impossible le respect de l'omerta. Le principe de la fidélité au chef restait lettre morte, les *chimè* échangeaient leur service pour qui les paie. C'est sans doute le fait que le « chef suprême » n'a pas la garantie de la fidélité de ces hommes de main qui explique l'assassinat de certains chefs de bandes très influents comme Amyot Metayer ou « Colibri » par exemple, impliqués dans beaucoup de dossiers lourds dont la révélation pourraient être préjudiciable pour le président.

Un parti à chef unique

L'autre pilier du système Aristide est la forme organisationnelle partisane de *Lavalas*. Basé en apparence sur le modèle d'un parti politique moderne, *Fanmi Lavalas* est en réalité une structure associative construit autour d'un chef, visant à promouvoir la figure de celui-ci tout en lui vouant un culte immanquable¹⁸. L'appellation même du parti en dit long sur le mode d'organisation adopté par le chef. Comme une famille, *Fanmi Lavalas* est dominé par un « père » qui ordonne et que tout le monde suit. L'influence du « leader historique » sur le parti était telle qu'au départ d'Aristide en exil en 2004, *Fanmi Lavalas* est plongé dans une situation chaotique sans précédent, miné par des luttes intestines. Sans véritable concurrent

¹⁷ Claude Moïse, *La Croix et la bannière*, CIDHICA, Montréal, 2002, cité par WARGNY, *Op. cit.*, p. 165

¹⁸ Laurent Jalabert, « Un populisme de la misère : Haïti sous la présidence Aristide (1990-2004) », *Amnis* [En ligne], 5 | 2005, mis en ligne le 01 septembre 2005, consulté le 09 avril 2013. URL : <http://amnis.revues.org/1003>

dans l'espace politique, *Fanmi Lavalas* représente la plus grande organisation politique d'Haïti, elle procure donc à son chef un ton dominant sur la scène politique et rend le rapport de force plutôt favorable à lui.

Un discours qui attise les antagonismes socio-ethniques

Toujours dans sa quête d'une légitimité alternative, Aristide ne se prive d'aucun moyen, y compris la mise en accusation permanente d'une certaine catégorie de la population, désignée comme bouc émissaire des maux du pays. Il durcit le ton du discours populiste qu'il porte depuis sa première accession au pouvoir en 1991. Il s'inscrit ainsi dans la tradition populiste instaurée depuis la « révolution estimiste ». En effet, après une longue période où les mulâtres (métis) occupaient essentiellement l'appareil de l'Etat, l'accession au pouvoir du président Dumarsais Estimé, membre de l'oligarchie noire, allait constituer une rupture. Dès lors, l'idéologie noiriste qui se veut une revendication contre la domination des « peaux-claires » sur la vie économique, sociale mais surtout politique du pays, allait devenir le cheval de bataille des élites noires pour se positionner dans l'espace politique. François Duvalier, ancien ministre d'Estimé, n'a pas manqué de se servir du noirisme dans sa marche vers le pouvoir. Dans le discours des politiques, la radicalisation du mouvement noiriste allait prendre une dimension identitaire jusqu'à assimiler les mulâtres à des anti-nationaux. Aristide allait surfer sur ce clivage social pour se rapprocher des masses, en désignant les « mauvais bourgeois » comme les « ennemis » du peuple, donc les siens aussi. L'homme s'identifie aux catégories populaires, « *Titid ak mas la se marasa* »¹⁹ répète-t-il dans ses prises de paroles publiques. Ce sont ces mêmes « ennemis » qui, dans l'opposition, exigent sa démission. Dans la stratégie d'Aristide, cette quête permanente d'un ennemi est récurrente. Il entend, par cette posture victimaire, attirer la sympathie du peuple à son égard. Cette stratégie d'auto-victimisation va jusqu'à renvoyer sur l'opposition les faits de violence perpétrés par ses bandes armées. L'opération de transfert de responsabilité n'est pas inefficace dans la stratégie d'Aristide, car elle permet, en victimisant les bourreaux, d'intensifier la répression.

Pour tenter de sauver son pouvoir menacé, Aristide, celui qui symbolisait l'espoir de tout un peuple, s'est renoué à des pratiques totalitaires vieilles de deux cent ans, qu'il a lui-même combattues. Comme le dit Wargny, « *l'ambition pour son peuple s'est muée en*

¹⁹ Titid (ainsi l'appellent affectueusement ces partisans) et la masse sont des jumeaux (traduit par nous).

ambition de garder le pouvoir pour lui, de s'arc-bouter sur le trône tellement décrié, décrépi et éjectable de ses prédécesseurs. »²⁰

Aristide face aux Etats-Unis et la France : un contre tous. Consécration d'une rupture.

Les relations entre Aristide et la communauté internationale n'ont jamais été au beau fixe. Bien avant sa première élection en 1990, la posture impérialiste par laquelle Aristide s'est illustré sur la scène politique locale n'a pas plu à certaines puissances occidentales. En dépit du fait qu'il fut très proche des masses populaires, sa présence dans la course électorale après la chute de « Baby Doc » ne réjouit pas Washington ni Paris. Le choix de la diplomatie américaine fut porté sur Marc Bazin, partisan farouche de la doctrine néolibérale. L'élection de Jean Bertrand Aristide le 16 décembre 1990 à 67,4% des voix irrita Washington. Selon Christophe Wargny, ancien conseiller d'Aristide, le soir de la proclamation des résultats de l'élection, les émissaires américains en service à Port-au-Prince auraient tenté de pousser Aristide à renoncer à sa future fonction. N'ayant pas parvenu à leur fin, les représentants du gouvernement américain aurait lancé cet ultimatum au nouvel élu: « *l'avenir sera dur, si vous vous obstinez à réformer* »²¹ Quelques mois après sa prise de fonction, Aristide est victime d'un coup d'Etat organisé par les militaires soutenus par la CIA.

Face au State Department : le dossier des archives volées.

Après trois ans de complicité avec les putschistes, Clinton, soucieux de sa réélection, décide, sous la pression de l'opinion publique internationale, de les chasser au pouvoir. Par une opération dénommée *restore democracy*, le 15 octobre 1994, les *marines* ont ramené Aristide à Port-au-Prince. Celui-ci devait accepter que les trois années passées en exil soient décomptées de son mandat. Lors de cette intervention, les américains ont procédé à la saisie d'un ensemble de documents au quartier général des Forces Armées d'Haïti (FADH) et du Front pour l'Avancement et le Progrès en Haïti (FRAPH force paramilitaire du général Cédras). Ces archives ont été transférées aux Etats-Unis pour cacher l'implication de la CIA dans le coup d'Etat de 1991. En toute illégalité, les forces américaines se sont accaparées des documents aux Archives Nationales sans que le nouveau gouvernement haïtien ait été informé

²⁰ Christophe Wargny, *Haiti n'existe pas. 1804-2004 : deux cent ans de solitude* p. 161

²¹ Christophe Wargny, *Op. cit.*, p. 175. Pour une compréhension du rôle ambiguë de Washington dans le processus démocratique en Haïti, voir « *Après bal, tanbou lou* ». *Cinq ans de duplicité américaine en Haïti, 1991-1996*, Co-écrit par Pierre Mouterde et Christophe Wargny

ou ait donné son consentement à cette saisie. Au retour de Jean Bertrand Aristide au pouvoir, le nouveau président, connu pour ses discours mordant contre l'administration américaine, décide d'entreprendre des démarches pour obtenir de la part du gouvernement américain la restitution des documents volés. La pression des organisations internationales de l'ONU aidant, Aristide a réussi à rapatrier des Etats-Unis ces pièces archivistiques, quoique amputées. Cette confrontation constitue une nouvelle fissure dans les relations d'Aristide avec Washington qui, déjà, ne lui éprouvait pas une grande sympathie.

Face au Quai d'Orsay : le dossier de la restitution de la « dette » de l'indépendance

Face à la France, Jean Bertrand Aristide affiche la même austérité. Arrivé au pouvoir, sous le fond d'une crise multiple, en proie à une situation économique pour le moins désastreuse, Aristide réactive son anti-impérialisme. Il dénonce avec virulence la bourgeoisie locale et la politique impérialiste des puissances occidentales. Cette posture ultra critique rentre dans une stratégie commune aux dirigeants « populistes » qui consiste à désigner les ennemis du peuple, responsables de sa situation de misère, dans l'objectif de se créer dans les représentations de celui-ci une image paternaliste du *leader* bienveillant. Aristide trouve dans l'histoire des relations franco-haïtienne un élément important pour flatter l'instinct nationaliste de son peuple. Il brandit le dossier de la restitution de la dette de l'indépendance par la France. En effet, après l'accession du pays à l'indépendance en 1804, la France exigea, en la personne du roi Charles X, 150 millions de francs or en 1825 pour reconnaître l'indépendance d'Haïti. Indemnité qui allait être réduite à 90 millions en 1838 par le roi Louis Philippe. En 2003, cette somme a été évaluée à 17 milliards d'euro, soit 21 milliards de dollars américains. Le locataire du palais national entreprit une importante campagne de communication sur tout le territoire et à la fois à l'extérieur pour sensibiliser les acteurs nationaux et internationaux à la cause de la restitution. Aucun secteur de la vie national n'ait été épargné de cette propagande. Aristide en profitait pour faire digression, il détournait le regard de la population sur les vrais problèmes du pays. Il ne visait pas moins de faire rêver les haïtiens dont il espérait leur soutien en appuyant sa propagande sur les futures réalisations de son régime à partir de la somme qui serait remboursée. Voilà qui explique l'emballement dont le projet de remboursement a été l'objet au sein de la population, notamment chez ses partisans qui n'hésitaient pas, lors des manifestations de soutien au président, à brûler le drapeau français et américain. En activant le dossier de restitution de la dette de l'indépendance, Aristide n'a fait que se démarquer de Paris aux yeux duquel il devient de plus en plus indésirable.

Conclusion

La crise du pouvoir *Lavalas* ayant culminé avec la seconde présidence d'Aristide est surtout liée à la jeunesse du processus d'institutionnalisation de la démocratie dans le pays. Partie prenante de cette marche vers la consolidation de la transition politique, elle favorise la compréhension des logiques propres de celle-ci. L'analyse sociologique de ces événements d'histoire immédiate a permis de constater la persistance de certains facteurs alourdissant la démocratisation. Ces contraintes sont liées à la tradition de l'exercice du pouvoir politique ancrée dans l'histoire nationale. Cette période d'affermissement du régime démocratique, allant de la fin des années 1980 à nos jours, est constitutive des situations de crise qui, si elles épousent des formes de manifestations différentes, ne présentent pas moins des régularités tendancielle. L'appréhension de la crise de 2004 à partir de la théorie des conjonctures fluides conceptualisée par Michel Dobry nous a permis de comprendre la trajectoire du processus de délégitimation du régime *Lavalas* ainsi que la chute programmée d'un « populiste » abandonné petit à petit par le peuple, combattu par l'opposition et désapprouvé par la communauté internationale. Cette analyse nous a permis également d'évaluer les rapports de force qui régissent le jeu des acteurs constitutifs du champ politique, en particulier la force légitimatrice et délégitimatrice des acteurs internationaux. Cette observation facilite aussi la compréhension de la nature du rôle des puissances internationales dont les Etats-Unis dans la construction de la démocratie en Haïti. Manifestement, la géopolitique constitue une des variables dont dépend l'évolution du processus démocratique dans le pays.

Bibliographie

Almond, Gabriel A.; Flanagan, Scott C.; Mundt, Robert J., *Crisis, Choice and Change: Historical Studies of Political Development*, Boston, Little Brown, 1973

Baron, Amélie, « La crise de la démocratie en Haïti sous le second mandat de Jean-Bertrand Aristide (2000-2004) », mémoire de master 1 d'histoire, Université de Nantes, juin 2005 (sous la direction de Laurent Jalabert)

Desse, Michel ; Pierre, Jean-Philippe ; Lucien, Georges Eddy, « Trajectoires et adaptations à une crise multiple: Port-au-Prince depuis le séisme du 12 janvier 2010 au travers des concepts d'exit, voice, loyalty et apathie », *Vertigo - la revue électronique en sciences de l'environnement* [En ligne], Volume 12 numéro 3 | décembre 2012, mis en ligne le 15 décembre 2012, consulté le 30 avril 2013. URL : <http://vertigo.revues.org/13006> ; DOI : 10.4000/vertigo.13006

Dumas, Pierre-Raymond, *La transition d'Haïti vers la Démocratie. Les 7 mois d'Aristide-Préval* (tome II/volume I), L'Imprimeur II, La Collection Pacte pour la Réforme et la Démocratie, Port-au-Prince, 2001

Étienne, Sauveur Pierre, *L'énigme haïtienne. Échec de l'État moderne en Haïti*. Essai, Montréal, Mémoire d'encrier ; Presses de l'Université de Montréal, 2007.

Étienne, Sauveur Pierre, *Haïti : misère de la démocratie*, Paris, L'Harmattan, 1999

Fleurimond, Wiener Kerns, *Haïti de la crise à l'occupation. Histoire d'un chaos (2000-2004) Tome 1 : La chute d'Aristide*, L'Hamarttan, 2009

Gilles, Alain, « La culture du détournement contre la reconstruction », *Observatoire de la reconstruction*, Juin 2012

Holy, Daniel, *De l'Etat en Haïti*, L'Harmattan, 2011.

Hurbon, Laënnec, *Pour une sociologie d'Haïti au XXI^e siècle, la démocratie introuvable*, Paris, Karthala, 2001.

Jalabert, Laurent, « Un populisme de la misère : Haïti sous la présidence Aristide (1990-2004) », *Amnis* [En ligne], 5 | 2005, mis en ligne le 01 septembre 2005, consulté le 09 avril 2013. URL : <http://amnis.revues.org/1003>

Moïse, Claude, *La croix et la bannière, la difficile normalisation démocratique en Haïti*, Montréal, Montréal, CIDHICA, 2002

Rouquie, Alain, *A l'ombre des dictatures. La démocratie en Amérique latine*, Albin Michel, 2010

Trouillot, Lyonel, *Haïti, (re)penser la citoyenneté*, Ed. Haïti solidarité internationale

Wargny, Christophe, *Haïti n'existe pas. 1804-2004 : deux cent ans de solitude*, Paris, Autrement, 2004



LES CATASTROPHES NATURELLES MAJEURES EN HAÏTI AU COURS DES ANNÉES 2000, DES CRISES DANS UNE SITUATION DE MULTI-CRISE

Michelet CLERVEAU

Durant la décennie 2000, la République haïtienne a dû faire face à une fréquence élevée de catastrophes majeures. Des inondations, des mouvements de terrain, des tempêtes et des cyclones ont affecté le pays. Et à la liste déjà longue, s'est ajouté le séisme du 12 janvier 2010. Cet article tente d'expliquer la récurrence de catastrophes dites naturelles tout en dégageant les

relations entre les situations d'urgence nées de ces catastrophes et la crise qui sévit en Haïti depuis plusieurs décennies.

Mots clés

Crise, catastrophe majeure, vulnérabilité, dégradation environnementale, dysfonctionnement urbain, crise économique, développement.

Introduction

La décennie 2000 a été marquée en Haïti par une recrudescence des catastrophes majeures. C'est la période où ce pays des Grandes Antilles a connu le plus de catastrophes hydrométéorologiques depuis le début du 20^e siècle. C'est aussi dans cette période que ce pays a vécu la plus grande catastrophe tellurique de son histoire, le tremblement de terre du 12 janvier 2010 qui a détruit plus de 75% le centre de Port-au-Prince, la capitale, et la ville de Léogâne, et

– plus partiellement – celles de Grand-Goâve et de Petit-Goâve. Ces catastrophes surviennent sur fond de crise aigüe, c'est-à-dire « *un moment d'extrême tension, de paroxysme, de changement* » (Brunet, 1993). C'est, dans ce contexte, « *une phase de dégradation de l'économie, du climat social, ou de l'environnement, marquée par l'incertitude du fait de l'interdépendance, de la globalisation de l'économie et des opinions* » (Desse et Selise, 2010). Affectant tous les paliers de la société, c'est une crise sociétale globale dite *crise haïtienne contemporaine* (Manigat, 1995). Nous nous proposons de mettre en évidence la façon dont les catastrophes « naturelles » majeures s'inscrivent dans cette situation de crise. Pourquoi des catastrophes aussi meurtrières et à répétition ? La catastrophe étant l'aboutissement du risque, produit de l'aléa et des vulnérabilités, comment la crise sociétale globale contribue-t-elle à l'amplification de ces vulnérabilités ? Comment les crises générées par ces catastrophes majeures contribuent-elles en retour à alimenter la crise globale participant à cette situation de multi crise ?

1-Des catastrophes de plus en plus meurtrières

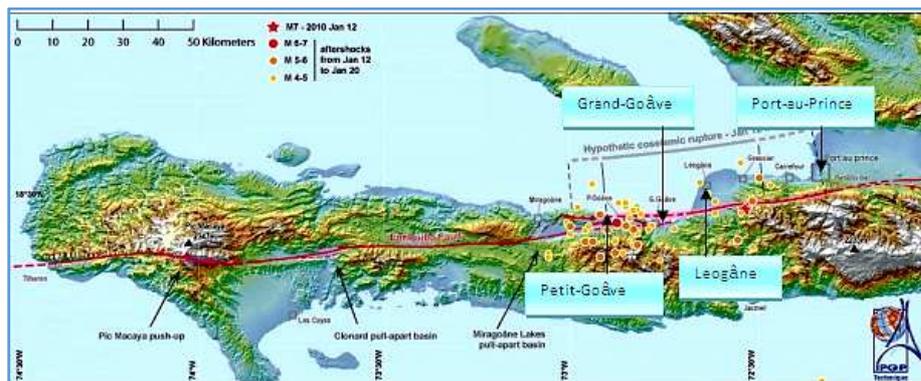
Qu'elles soient d'ordre hydro-climatique ou sismique, les catastrophes dites naturelles semblent plus nombreuses et plus meurtrières en Haïti alors qu'à intensité égale elles impactent plus modérément d'autres régions du monde.

1-1- 12 janvier 2010 : une catastrophe sismique meurtrière, conséquence d'une absence de prévention

Le tremblement de terre du 12 janvier 2010 est le plus meurtrier de l'histoire si l'on excepte le tremblement de terre de Tangshan en Chine en 1976. Et c'est la plus grande catastrophe de toute l'histoire des Amériques avec le record de 222 000 morts, plus de 311 000 blessés et près d'un million de sans-abris qui gagnaient les lieux publics de la capitale et des autres villes touchées par la catastrophe. Le déplacement de population pour le reste du pays a été spontané : environ 500 000 déplacés. Les pertes économiques sont évaluées à plus de 7 milliards de dollars US (GEO Haïti, 2010).

Ce fut un tremblement de terre de magnitude 7.2 dont l'épicentre a été localisé à environ 13 km du centre de Port-au-Prince pour un hypocentre de moins de 15 km. Situés dans des plaines d'alluvions quaternaires, le cœur de la capitale et la ville de Léogâne ont été les plus impactés. Concernant la faille responsable du séisme, les spécialistes semblent être en désaccord. C'est la faille Enriquillo/Plantain-Garden selon les premières données des spécialistes américains de l'USGS (U.S. Geological Survey). Eric Calais de l'Université Purdue, parle, lui, de la faille de Léogâne légèrement plus au nord, une faille jusqu'alors inconnue. Qu'importe la faille responsable, il est avéré que la région de Port-au-Prince est traversée par un réseau de failles coulissantes – liées à la position d'Haïti à la limite nord de la plaque caraïbe – et de failles normales, liées au fossé d'effondrement Cul-de-Sac/Enriquillo, ce qui en fait une des zones les plus exposées au séisme dans la Caraïbe (Figure 1).

Figure 1. Le tremblement de terre du 12 janvier 2010



Source : Y. Klinger et al. Institut Physique du Globe de Paris, janvier 2010

Pour une population qui se croyait jusqu'alors à l'abri d'un tel cataclysme, la catastrophe restée dans la mémoire auditive sous le nom de *goudougoudou* a été un choc inouï. La population victime a été traumatisée non seulement par les 35 secondes de bruits sourds, du fracas de l'effondrement des constructions et de l'ondulation du sol, mais aussi et surtout du mode de vie dans le décor de tentes qui jonchaient les lieux publics. La décence, la vie privée ont changé de sens pour ces occupants des lieux publics qui voient leur situation socio-économique se dégrader en un court laps de temps. *Comme une grande foire de la misère humaine, l'individu est précipité exposé dans le dénuement absolu. Les normes liées à l'intimité, la pudeur et même la honte semblent être mises en veilleuse* (Jean François, 2011). C'est aussi la posture de personne

assistée qui traumatise l'individu qui passe rapidement du statut de sujet à celui d'objet. *Ils doivent accepter de faire de longue queue, de se faire photographier, de devenir un numéro et surtout ils doivent savoir se présenter en victime, exposer leur souffrance, justifier leur position de solliciteur (jouer le rôle)* (Jean François, op cit).

La psychose de peur qu'a créée le séisme va durer encore plusieurs années. C'est un phénomène qui suit toujours la survenue de ces catastrophes meurtrières. Pour preuve, dix mois après le tremblement de terre (...) de nombreux Haïtiens préfèrent camper dans la rue devant leur maison épargnée par le séisme (Desse, 2012). Tandis que certains avaient regagné leur maison en mai 2010 surtout poussés par l'accélération de la saison pluvieuse, le mois de mai étant très pluvieux à Port-au-Prince.

Le tremblement de terre est la plus grande catastrophe de la décennie par son intensité (des centaines de milliers de morts, de sans-abris et d'amputés), mais aussi par sa durée. Nous ne voulons pas parler de la durée de la secousse principale (35 secondes), non plus de celle des répliques (plusieurs mois), mais celle des impacts directs et indirects incluant le nombre de morts, de blessés et d'amputés ainsi que la vie sous les tentes et le traumatisme qui l'accompagne, une situation qui dure jusqu'en janvier 2014 dans certaines zones de la capitale après la levée des camps les plus visibles dans le cadre du projet 16/6 (Projet de réhabilitation de 16 quartiers pour la levée de 6 camps de déplacés du séisme).

En 2010, on en était à 240 ans du tremblement de terre qui détruisit Port-au-Prince en 1770 et 168 ans du tremblement du 1842 qui détruisit la ville du Cap-Haïtien. La station sismique du Petit Séminaire Collège Saint-Martial dirigé par le père Scherer (Frères de l'Instruction Chrétienne) a disparu à la fin des années 1960. Jusqu'à la survenue de cette catastrophe, la population ne savait pas grand-chose du phénomène sismique. *Dieu nous protège de ces catastrophes. Haïti est un pays béni*, disait-on en faisant allusion aux grandes catastrophes sismiques qui se produisaient ailleurs dont faisaient écho les médias. La connaissance sur la sismicité d'Haïti a été l'apanage de certains intellectuels. Les rares activités de prévention de catastrophes ne concernent que les cyclones et les inondations. Les activités de sensibilisation et d'éducation aux risques étaient totalement absentes. Le tremblement de terre du 12 janvier a été une surprise générale. C'était des grondements venus de nulle part. Ils étaient nombreux les

habitants ayant mis plusieurs minutes pour se rendre compte qu'il s'agissait d'un tremblement de terre.

Si le séisme a surpris les Haïtiens, les cyclones et les tempêtes constituent des aléas plus fréquents (tableau 1). Le phénomène est facilement prévisible, mais leurs impacts s'avèrent souvent très meurtriers.

Tableau 1- Une forte occurrence des catastrophes hydro climatiques majeures

Cyclones			
Période	Nombre d'événements	Occurrence	Nombre de morts et de disparus
1900 - 2000	16	Près de 2/décennie	Sup. 10 000
2000 - 2010	10	1/année	3 000
Inondations			
1960 - 2000	12	3/décennie	Environ 60
2000 - 2010	8	Près de 1/année	2676

Source : Données de "Haïti Référence"

1-2- 2004-2008, une chaîne de catastrophes hydro climatiques majeures

1-2-1- Mapou et Fonds-Verrettes : la catastrophe de mai 2004

Dans la nuit du 23 au 24 mai 2004, une dépression tropicale a affecté le Sud-est du pays avec des dégâts particulièrement importants dans le quartier de Mapou et le village de Fonds-Verrettes. En septembre le cyclone Jeanne a sévèrement affecté le Nord du pays, plus particulièrement la ville des Gonaïves (Tableau 1). En 2008, deux cyclones et deux tempêtes ont traversé le pays sans oublier les cyclones des années précédentes à savoir 2005, 2006 et 2007 et les inondations associées aux fortes averses.

La catastrophe de mai 2004 (celle survenue dans le Sud-est qui avait particulièrement affecté Mapou et Fonds-Verrettes) s'est produite à l'occasion du passage sur le pays d'une dépression tropicale. En terme de dégâts humains et matériels, c'était la plus grande catastrophe qu'a connu Haïti jusqu'alors, dans l'une des zones où la situation socio-économique est la plus précaire.

Fonds-Verrettes et Mapou sont très mal reliés au réseau national et régional. Ils sont situés dans une région montagneuse dominée par le Massif de la Selle qui culmine à 2680 m, le plus haut sommet d'Haïti. La présence d'avens (Trou San Fon en créole haïtien), de dolines, de grottes et de poljés est la preuve d'un relief marqué par la karstification. La rivière Soliette au bas de la vallée de Fonds-Verrettes présente la caractéristique d'une source vaclusienne, un autre signe du caractère karstique du relief. Les routes en terre battue menant dans la région- passant par Jacmel ou par Fond Parisien – traversent montagnes et vallées. Les galets transportés par les crues dans la vallée de Fonds-Verrettes rendent le passage souvent difficile. Les tentatives de faire passer la route au-dessus des berges ont échoué à cause des escarpements et de la friabilité du calcaire, et la construction de meilleures routes peut s'avérer plus ou moins coûteuse. La région reste ainsi très difficile d'accès.

Les Fonds-Verrettes, l'unique section communale de la commune du même nom, comptent 39 831 habitants soit 142 habitants/km². Le village central où se regroupe une bonne partie de la population est situé dans une vallée à la confluence de plusieurs rivières à écoulement karstique dans le versant nord du Massif de la Selle. Il était donc plus que probable de voir la bonne partie de ce village emportée par les eaux pluviales en furie, les laves torrentielles, les coulées de boue ou de débris lors des fortes averses tropicales. Mapou est un village de 10 162 habitants soit 149,58 habitants/km² situé sur le versant sud du même massif. C'est un quartier de la commune de Belle Anse. La population y est plus ou moins groupée essentiellement dans les villages de Plaine Mapou et de Kakont dans un poljé servant de cône de déjection à plusieurs rivières à écoulement karstique comme celui de Fonds-Verrettes (Figure 2).

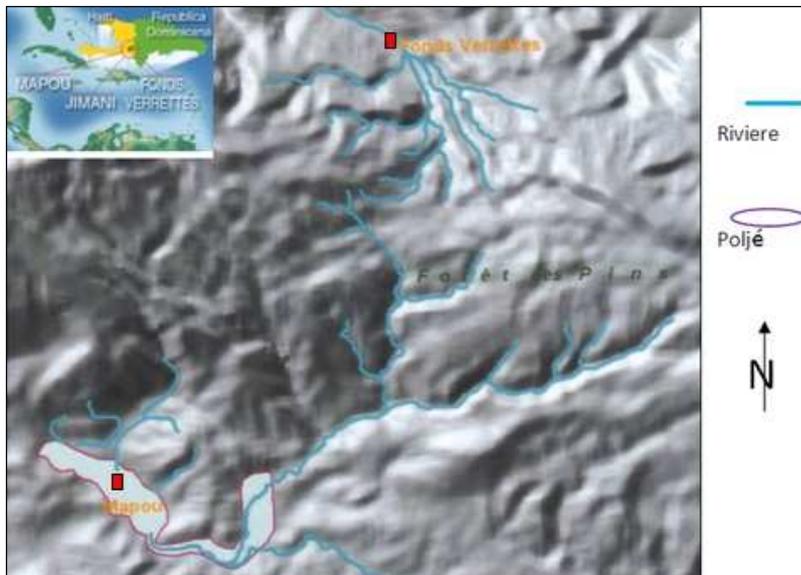


Figure 2: Les bassins versants de Mapou et de Fonds-Verrettes

Si le village de Fonds-Verrettes a été emporté à environ 30%, ceux de Mapou (Plaine Mapou, Kakont et Sibao) ont été ensevelis sous plusieurs mètres d’eaux qui ont surpris les habitants en plein sommeil au cours de cette nuit du 23 au 24 mai. 1 113 maisons ont été détruites dans le village de Fonds-Verrettes tandis que plusieurs dizaines restaient plusieurs mois sous les eaux à Plaine Mapou, Kakont et Sibao où se sont formés des lacs temporaires. La catastrophe de mai 2004 a fait 165 morts et disparus à Fonds-Verrettes et 176 à Mapou, et la population affectée par les inondations s’est élevée à 25 000 habitants dont 15 565 avaient besoin d’une aide d’urgence.

1-2-2. 2004 et 2008 : tempêtes tropicales et cyclones

Plus dévastatrice a été la catastrophe liée au cyclone Jeanne en septembre 2004 aux Gonaïves avec plus de 1 500 morts, 846 disparus, 300 000 sinistrés (Protection civile, 2004) et des millions de tonnes de boue dans les rues et plus de 80% de la ville sous les eaux. C’est là aussi une catastrophe humanitaire de portée internationale, car la gestion dépassait la capacité de réponse du système étatique et des entités non étatiques du système national de gestion.

Viennent s’ajouter les quatre tempêtes et ouragans de 2008. Par son ampleur exceptionnelle, cette série de catastrophe faisait oublier les impacts de la catastrophe de mai 2004, ce qui montre

que les impacts des catastrophes majeures de 2000 à 2010 en Haïti ont été graduels. Deux tempêtes et deux ouragans touchant le petit territoire d'Haïti pour une seule année est chose très rare dans l'histoire de la Caraïbe. Leur concentration sur un mois paraît encore plus étonnante. C'est le résultat d'une saison cyclonique intense. Avec 16 tempêtes et ouragans, dont 6 cyclones majeurs dans le bassin atlantique nord, la saison a, de fait, été parmi les plus actives des cinquante dernières années dans cette région. *“On estime que les cyclones de la saison qui vient de s'achever ont été les plus destructeurs de l'histoire après la saison 2005 qui avait connu Rita et surtout Katrina”* (Haïti Flash info de la sécurité alimentaire # 37, novembre 2008). Il s'agissait de Fay (15-16 août) et Gustav (25-28 août), dans le nord du pays ; et de Hanna (1-4 septembre) et Ike (5-8 septembre) affectant l'Ouest et le Sud. Les derniers se manifestaient sur des sols déjà saturés en eau par les premiers, ce qui n'avait fait qu'aggraver les inondations catastrophiques souvent amplifiées par le phénomène de la karstification qui favorise parfois l'exurgence en aval de l'écoulement souterrain. Les pertes ont été considérables. On a enregistré plus de 1 000 morts, plus de 10 000 maisons détruites, une dizaine de ponts emportés, des milliers d'hectares de cultures endommagés et des dizaines de milliers d'animaux perdus (Haïti, Flash Info, op.cit.) Les Gonaïves, touchés quatre ans plus tôt par le cyclone Jeanne a été, une fois encore, la ville la plus affectée. Située dans une zone d'abri par rapport aux alizés, la ville est entourée de collines arides. La plus grande partie de la ville se situe à une altitude ne dépassant pas les 4 mètres. Elle sert de cône de déjection aux rivières La Quinte et Bayonnais dont les lits ont été obstrués par des aménagements inappropriés. Comme toutes les villes du pays, les quartiers précaires sont nombreux, renforçant la vulnérabilité à l'aléa inondation. Les cyclones de 2008 ont créé une situation de catastrophe continue. La ville a été ensevelie sous des millions de tonnes de boue, situation qui a duré plusieurs mois. Elle a été aggravée par le sous-dimensionnement des canaux de drainage déjà obstrués par des immondices. Comme pour beaucoup d'autres villes d'Haïti, la mauvaise gestion des déchets liée à la faiblesse financière de l'Etat et des municipalités entraîne le déversement des déchets dans ces canaux de drainage entravant la circulation des eaux usées et pluviales. Ces quatre cyclones ont emporté 793 vies humaines et occasionné la disparition de 310 personnes et le nombre de blessés s'élève à 548. Environ 200 000 familles ont été affectées.

La catastrophe ne s'est pas circonscrite dans les périmètres de la ville. Les campagnes aussi en ont beaucoup souffert. Les cultures ont été dévastées et le bétail décimé laissant les paysans dans

la désolation. Les réseaux de drainage déjà vétustes ont été détruits. Dans le Département de l'Artibonite dont Gonaïves est le chef-lieu, 104 316 hectares de terre agricole ont été touchées. Il faut noter que l'Artibonite représente la plus importante zone rizicole avec plus de 50% des superficies soit 28 000 ha irrigués. Dans le secteur agricole, les dégâts ont été estimés 229 millions de dollars US dont 95 millions dans le département de l'Artibonite seulement soit 41%. Les pertes dans les différents secteurs de l'économie se chiffraient à 897, 39 millions de dollars US qui représentaient 14% du PIB du pays (Lucien, 2010) (Tableau 2).

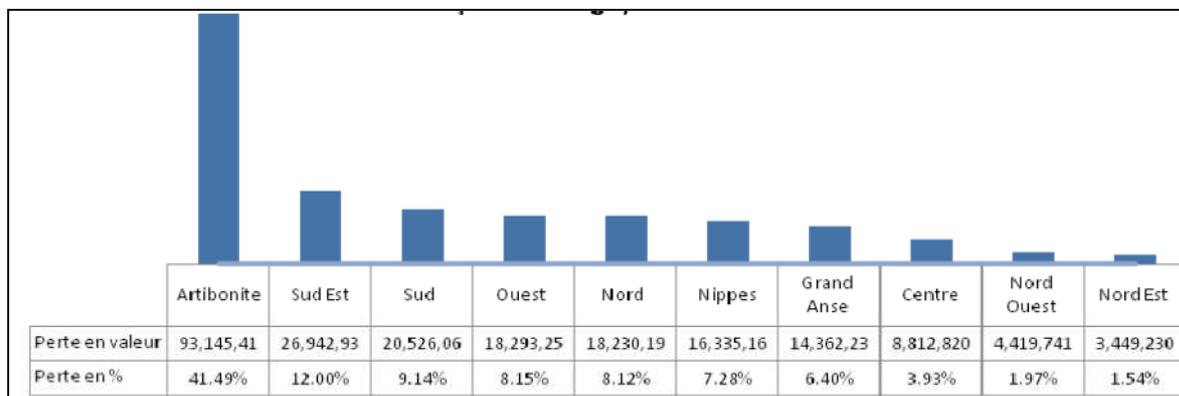


Tableau 2- Répartition des pertes agricoles totales par départements (en USD)

Source : CNSA à partir des données provenant de divers partenaires de terrain

Les catastrophes sont aussi environnementales à cause de la perte énorme de terre arable au niveau des bassins versants par le phénomène de l'érosion. On comprend alors pourquoi ces tonnes de boue ont envahi les villes côtières de piémont dont Gonaïves lors des catastrophes de 2004 et de 2008. Au cours de la série de catastrophes cycloniques de 2008, selon les estimations, 1000 hectares de terres arables ont été perdus dans l'Artibonite, 1000 dans les Nippes, 680 dans le sud-est et 610 dans la Grande Anse (Tableau 3). Aussi peut-on dire que les cyclones tropicaux contribuent à l'aggravation de la crise environnementale aggravant la situation de vulnérabilité aux aléas cycloniques eux-mêmes et aux aléas naturels en général.

Tableau 3- Terre perdue le long des rivières (ha)

Artibonite	Nippes	Centre	Sud-est	Grande Anse
1 000	1000	600	680	610

Source : Ministère de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et du Développement Rural (MARNDR)

Ces pertes ont affecté la sécurité alimentaire aggravant la crise de subsistance dans le pays. Le Ministère de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et du Développement Rural (MARNDR) estime que la performance agricole, après les cyclones, est de 20% inférieure à celle de 2007 et 30% à celle de 2008, ce qui montre une crise de plus en plus aigüe dans l'économie agricole (Ministère de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et du Développement Rural, op.cit.). Les catastrophes s'avèrent donc *un accélérateur de la pauvreté* (Mérat, 2012) et cette dernière représente un puissant facteur de vulnérabilité.

La fréquence et surtout l'ampleur des catastrophes s'expliquent par la forte occurrence des facteurs physiques, mais aussi et surtout par des facteurs anthropiques et sociétaux qui conditionnent la vulnérabilité de la société face à ces aléas. La dégradation environnementale joue un rôle fondamental surtout le phénomène de la déforestation. C'est le facteur le plus incriminé pour le cas de Mapou et de Fonds-Verrettes. Pourtant, il est loin d'être le facteur déterminant. Ces villages ont connu dans le passé des situations similaires même si de moindre ampleur avec une couverture végétale beaucoup plus conséquente. N'est-ce pas dans le mode de gestion ou de gouvernance territoriale qu'il faut chercher les facteurs déterminants de ces situations d'urgence ? La localisation dans une dépression fermée fait de Mapou un village hautement inondable d'autant plus que les ponors du poljé sont de plus en plus colmatés par des sédiments. C'est aussi le cas de Sibao, au sud du quartier de Mapou. Les enjeux tant aux Fonds-Verrettes qu'à Mapou étaient mal placés, ce qui explique en partie leur vulnérabilité. On a certes constaté une forte occurrence des aléas au cours de la décennie. Toutefois, la fréquence et l'ampleur des catastrophes s'expliquent avant tout par les facteurs anthropiques ou sociétaux. En Haïti, tous les facteurs de vulnérabilité s'intègrent à travers la situation de crise que connaît le pays depuis plusieurs décennies.

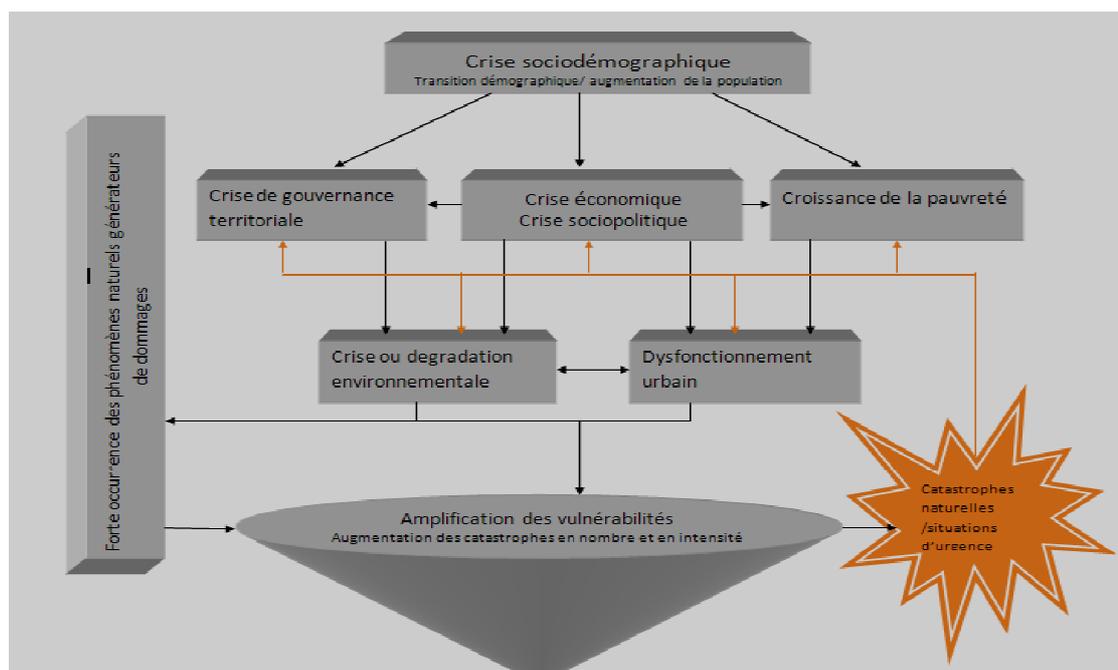
2- Des vulnérabilités exacerbées par la situation de multi-crise

La crise haïtienne contemporaine est le titre de l'ouvrage de l'historien, politologue, homme politique et ancien président d'Haïti Leslie F. Manigat. Il entendait fournir une grille d'analyse (grille d'intelligibilité) (Manigat, 1995) pour la compréhension de la crise dans laquelle se débat le pays depuis plusieurs années. Manigat parle de la théorie des trois crises :

- Une crise du processus de démocratisation. La démocratie depuis la chute de la dictature a du mal à s'instaurer ;
- Une crise de modernisation sur les décombres, d'une société traditionnelle moribonde ;
- Enfin, une véritable crise de survie, la crise existentielle du pays haïtien.

Il s'agirait d'une crise globale en trois crises constitutives agissant en synergie (Manigat, op.cit.). Elle affaiblit le système étatique, l'administration publique, pour atteindre tous les paliers de la société et a été aggravée par la crise économique mondiale (Figure 3). Intervient dès le début l'application des politiques néolibérales dictées de l'extérieur. Nous nous proposons de montrer, dans cette partie, comment la crise intérieure, aggravée par le choix des politiques néolibérales a contribué à l'amplification des vulnérabilités.

Figure 3- Les catastrophes naturelles, des crises dans la crise



2-1- Une crise économique et sociopolitique sur fond d'explosion démographique et aggravée par l'application des politiques néolibérales

La crise structurelle, durable, remonte aux années 1980, début de la récession économique. Les années 1970 ont été pour le pays une période de croissance économique. Le prix du café sur le marché international a été très favorable aux paysans des zones de montagnes humides qui obtenaient 2 dollars US par livre de café. Les conditions étaient favorables aux producteurs et aux ouvriers agricoles, essentiellement des moissonneuses saisonnières. Parallèlement, durant cette décennie, des milliers de petits emplois ont été créés dans les industries de sous-traitance. Haïti en a reçu plusieurs dizaines au cours de la décennie. Par ailleurs, depuis l'exposition des années 1950, pour la commémoration du bicentenaire de la fondation de Port-au-Prince, l'économie touristique avait pris un bon essor. Le nombre de visiteurs est passé de 159 954 en 1972 à 303 414 en 1979 et les recettes sont passées de 16,7 millions de dollars US en 1973 à 61,8 millions en 1979 (Atlas d'Haïti, 1982). Les crises politiques intérieures, la concurrence de la République Dominicaine et de Cuba et les craintes non fondées au début de la pandémie du SIDA ont contribué au déclin de l'activité touristique.

La crise allait empirer avec la politique néolibérale imposée par les bailleurs de fond en réponse à la crise économique mondiale débutée en 1973 avec le premier choc pétrolier. Cette politique passe par le programme d'ajustement structurel (PAS) imposé aux petites économies par les organes du système-monde, les institutions de Bretton Woods (BIRD, FMI, BID) et les conventions passées entre les pays ACP (Afrique, Caraïbe et Pacifique) et l'Union Européenne. La dépendance par rapport à l'aide au développement renforçait la fragilité économique des pays comme Haïti. La fragilité politique aussi. Qui finance commande. A partir de la montée du néo libéralisme, l'aide va être conditionnée à la mise aux normes du FMI et de la Banque mondiale (VORBES, 2009), ce qui viole le principe fondamental de la souveraineté des Etats (VORBES, op.cit.).

En dépit des prêts reçus durant la période de 1980 à nos jours dans le cadre du programme d'Ajustement Structurel (plusieurs milliards de dollars US) Haïti fait figure de pays pauvre très endetté et de seul PMA des Amériques. De 1980 à 1990, on a enregistré une régression de 2 % du PIB et de 2,7% entre 1990 à 2000 (Banque Mondiale, 2001), preuve que les programmes d'ajustement structurel n'ont pas pu faciliter la croissance.

Somme toute, l'application du néolibéralisme a été désastreuse pour les petites économies. C'est même une violation du droit au développement consacré par la Déclaration de Vienne en 1993 (Vorbes, 2009). Si, étymologiquement, développement désigne l'action de se dérouler (Brunet, 1993), les politiques néolibérales n'ont-elles pas mis Haïti dans un processus "d'enveloppement"?

A cela s'ajoute la destruction de la riziculture et de la petite production industrielle (la laiterie Nationale, l'Entreprise Nationale des Oléagineux, la Haytian American Meat Company, etc.) par un dumping sauvage pratiqué à dessein par Washington à partir de 1986. 200 000 emplois directs et indirects furent perdus (Mérat, 2012). En moins de 20 ans, la riziculture est réduite considérablement si bien qu'aujourd'hui, le riz américain est consommé par les anciens producteurs de riz de la plaine et de la vallée de l'Artibonite. Il ne faut pas oublier la décimation dans les années 1980 de tous les porcs locaux dits porcs créoles sous la pression de l'international sous prétexte de la maladie appelée peste porcine africaine. Le cheptel porcin a été jusqu'alors considéré comme le livret d'épargne du paysan. Ce qui veut dire que cette décimation a aggravé la situation dans les campagnes, ce qui avait sans doute pour conséquence l'augmentation de l'exode rural.

En 1986, on a assisté à l'amplification de la composante sociopolitique de la crise avec la chute de la présidence à vie. Cela avait débouché sur une longue transition démocratique ponctuée de crises conjoncturelles. Plus qu'une crise politique, il s'agit d'une crise de l'État pour parler comme le professeur Sauveur Pierre Etienne¹. Au cours de cette période, se sont succédés trois coups d'État militaires et un embargo économique imposé par l'ONU suite au coup d'État contre le président Aristide sous la demande du président déchu lui-même. Cet embargo économique qui aura duré trois ans avait détruit tout ce qui restait en termes de potentialité économique, car il n'a pas abouti au résultat escompté dans le temps espéré. Il doit être considéré, avec la politique néolibérale, comme l'arme la plus destructive jamais employée contre l'économie d'un petit Etat pauvre. Il faut souligner aussi deux interventions étrangères, la première, en 1994, pour ramener au pouvoir l'ancien président Jean Bertrand Aristide; l'autre, en 2004, suite au départ forcé du président Aristide qui a été investi pour un second mandat en 2001. Aujourd'hui encore, la

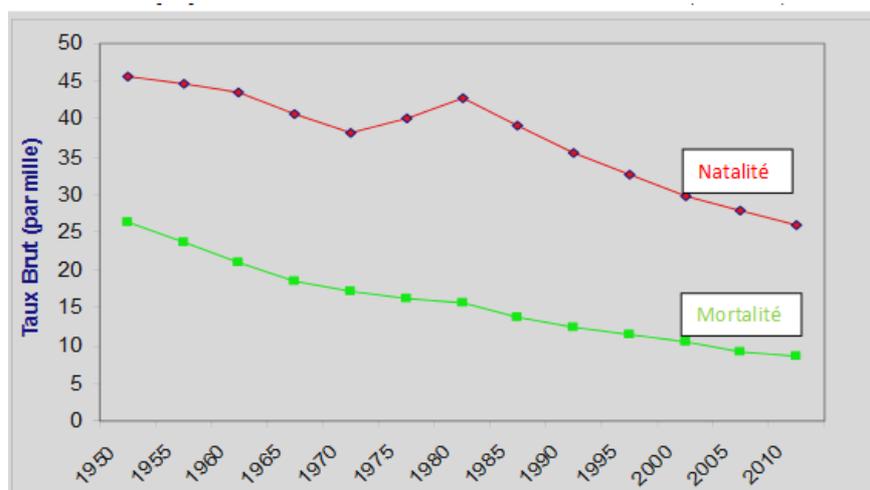
¹ Sauveur Pierre Etienne, conférence du 6 mars 2013, Direction des Études Post graduées, Université d'État d'Haïti

présence étrangère demeure à travers la MINUSTHA (Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti).

Les crises socio-économique et politique sont aggravées par une situation d'explosion démographique. Le pays se trouvant en transition démographique, la population augmente, ce qui aggrave les problèmes socioéconomiques.

De 4,3 millions en 1971 la population haïtienne est passée à 5 millions en 1982 avec un taux de croissance de 1,6%. Elle est passée à 9 001 471 habitants en 2003 avec un taux de croissance 2,4% (Recensement général de la population et de l'habitat, 2003). La première phase de transition démographique (1950- 1970) s'est manifestée par une baisse significative du taux de mortalité. Si au cours de la seconde phase (1970-1985) la baisse de la mortalité s'est maintenue, elle a été moins significative et la natalité connaissait une montée (1980) ce qui entraîne une forte croissance de la population (Figure 4). Aujourd'hui encore, natalité et mortalité continuent à baisser simultanément tout en maintenant un taux d'accroissement naturel élevé. Tout ceci est lié à un indice synthétique de fécondité encore élevé passant de 6 à 4 de 1980 à 2003. Parallèlement, on a enregistré une nette augmentation de l'espérance de vie à la naissance qui a gagné 25 ans entre 1950 et 2005 passant de 35 à 60 ans. Toutefois, c'est l'une des plus faibles du monde.

Figure 4- L'évolution démographique, 1950 – 2010

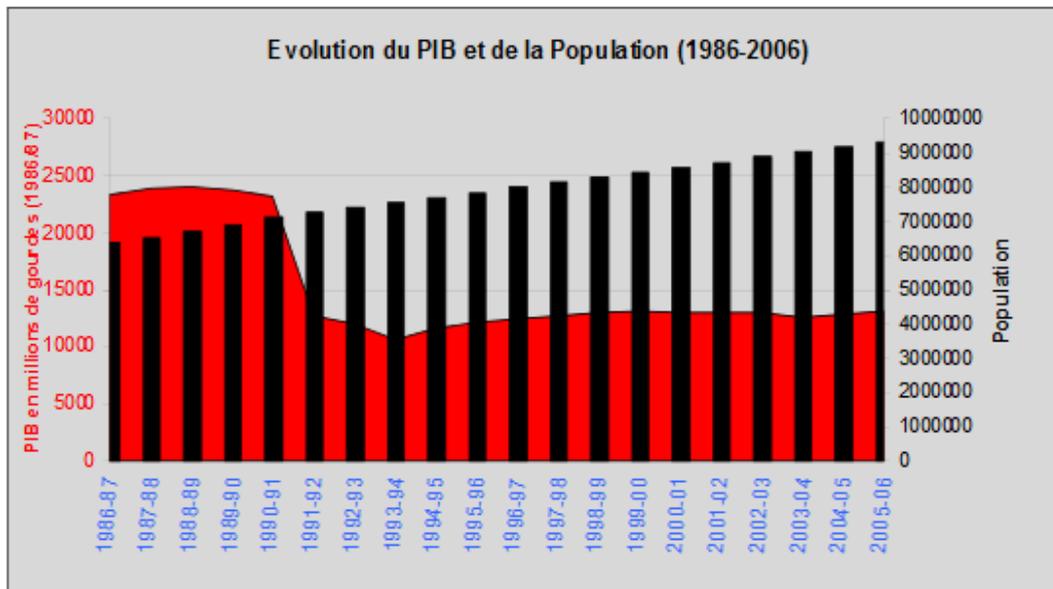


Source : Fritz Dorvilier, La crise haïtienne de développement : entre économie morale et explosion démographique, Cahiers du CEPODE # 1, 2009

La croissance démographique n'est pas sans conséquence sur la vie sociale. La population augmentant beaucoup plus rapidement que la production (Figure 5) et entraîne une situation d'explosion démographique. Aujourd'hui, 56% de la population vit en dessous du seuil de pauvreté (1 \$ US/jour) et 76% vit avec moins de 2\$ US /jour. S'ajoute à la situation une criante inégalité sociale et spatiale. 54% du revenu national est détenu par 10% des individus les plus riches. 74% des pauvres habitent dans le milieu rural où il y a une rareté manifeste des services sociaux de base. Le coefficient de Gini (indice de concentration de revenu) reste l'un des plus élevés au monde, soit 66% (Dorvilier, 2009)².

Face à cette situation d'explosion démographique on constate bien que la situation sociodémographique est partie intégrante de la situation de crise. Elle influe sur l'économie et surtout sur la gouvernance territoriale. Les principaux marqueurs de la mauvaise gouvernance territoriale est la crise environnementale et le dysfonctionnement urbain.

Figure 5



Source : Fritz Dorvilier, La crise haïtienne de développement : entre économie morale et explosion démographique, Cahiers du CEPODE # 1, 2009

À partir de 1986, l'exode rural, qui se dirigeait surtout vers Port-au-Prince depuis le début du XXe siècle, allait se généraliser sur toutes les autres villes du pays, impulsant une croissance

² C'est un indicateur mis en place par le statisticien italien Corrado Gini qui mesure le degré d'inégalité sociale à partir des salaires. Il varie de zéro (0) à un (1). Zéro serait une situation de parfaite égalité

urbaine exceptionnelle surtout marquée par la multiplication des quartiers précaires, les bidonvilles. L'augmentation de la population urbaine a créé des déséquilibres dans la distribution des services sociaux de base se traduisant par une injustice socio-spatiale. Elle débouche sur des occupations inadéquates de l'espace avec un étalement désordonné vers les pentes adjacentes inconstructibles, les marécages et les zones côtières.

La crise de l'économie touristique, la destruction de la riziculture et de la petite production industrielle, la décimation du cheptel porcin et l'application des politiques néolibérales ont contribué largement à la croissance de la pauvreté en Haïti aggravant les conditions de vie des masses urbaines et rurales. La crise politique et son corollaire, la crise de gouvernance, compliquent la situation. Le problème de gouvernance touche le côté sociodémographique. Haïti se trouvant en pleine transition démographique, ce qui crée une situation d'explosion démographique. La dégradation environnementale en est un aboutissement.

2-2- La dégradation environnementale, un aboutissement de la crise globale

Les principales composantes de la crise environnementale en Haïti, c'est l'érosion, l'envasement et la mauvaise gestion des déchets.

On estime à 17 millions de tonnes la quantité de terre arable érodée chaque année (JOSEPH, 2009). L'érosion accélérée des sols représente une perte énorme pour l'agriculture, aggravant la déprise agricole qui remonte à la fin du XIXe siècle. La baisse de la productivité agricole serait de l'ordre de 0,5 à 1,2% /an. L'érosion est aussi à la base de l'envasement. Ce phénomène touche les milieux lacustres et marins affectant la flore et la faune. Cette érosion est la conséquence de la déforestation dont le processus remonte à l'époque coloniale. Certains visiteurs de l'époque avaient déjà lancé ce cri d'alarme (Pagney F., 2012). Elle se poursuit après l'indépendance sous la forme de concession d'espaces forestiers faite aux étrangers, notamment les États-Unis d'Amérique.

Aujourd'hui, le bois est la principale source d'énergie utilisée en Haïti. Le charbon de bois et le bois de feu représentent 71% de la consommation énergétique soit 5,3 millions de m³ de bois par année pour un prélèvement quatre fois supérieur à la productivité annuelle en matière forestière et agro forestière estimée à 1,6 millions de m³. (Haïti, commission interministérielle pour l'environnement, Plan National d'Environnement, 1999). Le bois est utilisé pour la cuisson et

sert de bois de chauffe pour les boulangeries et les établissements de nettoyage. La bagasse représente 4% et l'hydro-électricité, 5%. Le reste est constitué en grande partie de produits pétroliers (Haïti, Commission interministérielle pour l'environnement, op.cit.). La région métropolitaine de Port-au-Prince couvre 98% de cette consommation. Le résultat est la disparition de la couverture forestière estimée aujourd'hui à moins de 2%.

Par ailleurs, la déforestation a pour conséquence l'augmentation du ruissellement au détriment de l'infiltration, ce qui a une incidence grave sur les ressources en eau du pays. 10% seulement des eaux de pluie s'infiltrent au lieu de 40% (CRESDIP, 1991). On remarque une diminution significative dans le débit des sources et des rivières. Gerald Holly note que deux sources du Morne l'Hôpital (Port-au-Prince) fournissaient 338 litres à la seconde en 1957 contre 70 litres à la seconde en 1977 tandis que les précipitations restent constantes (Gerald Holly, 1999). Aujourd'hui, on n'a pas besoin d'instrument de mesure pour constater le processus de tarissement de certaines rivières. C'est le cas de Saut-d'Eau lieu de pèlerinage célèbre des vodouistes. Le tarissement observé au cours de cette année a provoqué un cri d'alarme dont se fait l'écho la presse locale (Le Nouvelliste, 27 mars 2013).

Cette dégradation de l'environnement est le résultat d'une gestion inadéquate de l'espace, d'une mauvaise gouvernance territoriale liée à la crise globale. Diverses institutions sont chargées de l'aménagement et de la gestion du territoire, des ministères et d'autres services de l'État par exemple. Des lois et règlements fixent les responsabilités et les principes en matière d'exploitation et de gestion. La Constitution renferme un chapitre sur l'environnement. À tout cela s'ajoutent les conventions et traités internationaux signés par Haïti et ratifiés par le parlement. Les lois et règlements existent, même si elles souffrent d'inefficacité et de déficience, mais sont restés lettres mortes. C'est l'ignorance de la loi, la faiblesse et la gabegie administrative, l'absence de volonté, la corruption qui sont à la base de la situation désastreuse actuelle. Un exemple intéressant concerne les lois et règlements sur les zones protégées ou réservées. L'art.1 de la loi du 27 août 1963 a décrété le bassin hydrographique du Morne l'Hôpital sous protection. Aucun effort de l'État n'a pu empêcher l'occupation de cette montagne qui s'élève à 1034 m à moins de 8 km du centre de l'agglomération de Port-au-Prince. En amont, la ligne de crête est occupée par de somptueuses villas des gens aisés et en aval par des taudis qui s'érigent sur des pentes d'environ 40%. La Forêt des Pins qui surplombe les villages de Mapou

et de Fonds-Verrettes inondés en 2004, déclarée sous réserve depuis plusieurs décennies, a déjà perdu plus de 70% de sa superficie initiale. De nombreux projets de reboisement ont été conduits durant le 20^e siècle. Tous ont échoué, car tout projet de reboisement dans l'Haïti actuelle n'est qu'un leurre à cause de la forte pression démographique et du morcellement. Pierre Mérat fait remarquer que le paysan haïtien n'a pas d'espace à reboiser. Le peu de terre dont il dispose est réservé à la culture sarclée (Mérat, 2012). Les problèmes étant liés, il faut une approche holistique ou systémique qui intègre le politique, le social, l'économique, etc.

Le problème de la gestion des déchets n'est pas moins grave que celui de la déforestation. C'est un problème qui touche particulièrement les villes puisque lié surtout au dysfonctionnement urbain. C'est un véritable casse-tête pour toutes les municipalités du pays. Elle est assurée à 42% au niveau de la capitale et 39% dans les villes de province (OPS/OMS, UNICEF, 1997). Port-au-Prince produit 3110 m³ de déchets solides par jour en 1995. 2% seulement sont ramassés par le service chargé du ramassage de détritiques à savoir SMCRS (Service Métropolitain de Collecte de Résidus Solides) et 28% -par une ONG locale engagée par l'USAID (Holly, 1999). La situation n'est pas moins grave pour les excréments humains dans les villes d'Haïti. Une fois encore l'exemple de Port-au-Prince est le plus intéressant. La production s'est élevée à 2000 tonnes d'excréments en 1996. La vidange des fosses d'aisance ne répond pas aux normes. Seulement 10 à 20% sont couverts par les services d'hygiène. Les bidonvilles sont les lieux où la situation est la plus grave, car 25% seulement de la population ont accès à des fosses septiques ou des latrines d'autant plus que l'installation des fosses d'aisance s'avère difficile dans nombre de ces quartiers qui se trouvent à 50% environ sur la bande côtière marécageuse (Holly, op.cit.). La vidange se fait par des agents particuliers pour la majorité des ménages. Il est très courant que les matières fécales soient déversées dans des rares champs en friches ou les terrains vacants et dans les canaux de drainages (naturels ou artificiels). La mauvaise gestion des ordures entraîne la pollution des eaux de la nappe phréatique et du réseau de distribution d'eau potable (Noel, 1993). Le résultat est la contamination de la population. Les eaux sont aussi susceptibles d'être polluées par tout autre déchet solide, par exemple les métaux lourds et les eaux usées.

La mauvaise gestion des déchets intervient aussi comme facteurs aggravants des risques d'inondation contribuant à obstruer les canaux de drainage (Noel, op.cit.). La population profitant souvent des fortes pluies pour se débarrasser des déchets. Ces derniers ont les canaux de

drainage comme destination. Il est très courant de constater des inondations sans pluie dans certaines rues de Port-au-Prince à cause de l'obstruction des canaux.

En résumé, on peut dire que la crise haïtienne contemporaine présente de multiples facettes, ce qui porte F. Manigat à parler d'une crise multidimensionnelle. La composante sociodémographique s'associe aux composantes politique et économique pour aboutir à une véritable crise de gouvernance, la paupérisation de la population, le dysfonctionnement urbain et la dégradation accélérée de l'environnement. La conséquence est l'amplification des vulnérabilités et l'augmentation des catastrophes en nombre et en intensité.

Conclusion

Nous pouvons constater, en définitive, que la fréquence des aléas naturels est en très nette augmentation durant les années 2000 en Haïti. Cette fréquence exceptionnelle s'explique par le fait que pour la période, les activités cycloniques ont été plus intenses dans le bassin atlantique nord. Le tremblement de terre du 12 janvier venait compliquer cette situation déjà assez alarmante. Ces aléas qui ont touché Haïti n'auraient pas pu se transformer en catastrophes majeures voire en situation d'urgence si le pays n'était pas en proie à une très grande vulnérabilité qui allait en s'amplifiant sur fond d'une crise sociétale aiguë liée en partie à l'échec des politiques néolibérales. C'est une crise structurelle – appelée *crise haïtienne contemporaine* par l'historien François Manigat – qui affecte tous les paliers de la société. Elle est politique, économique, sociodémographique, ce qui entraîne un problème de gouvernance qui affecte la gestion et le fonctionnement des espaces urbains et ruraux et aboutit à une dégradation accélérée de l'environnement. Cette dégradation environnementale s'exprime d'abord par une mauvaise gestion des déchets liée au dysfonctionnement urbain et une dégradation des espaces ruraux à travers le problème de l'érosion, une conséquence de la déforestation.

La crise globale représente un obstacle à toute gestion territoriale préventive. Elle alimente la situation de vulnérabilité à la base de la forte fréquence de situations d'urgence liées aux catastrophes qui réalimentent à leur tour la crise sociétale globale constituant de véritables crises dans la situation de multi-crise.

BIBLIOGRAPHIE

CRESDIPP, Haïti, terre délabrée, Imprimeur II, 1991, 153 pages.

DENIS, H. Gérer la catastrophe, l'incertitude à apprivoiser, Presses Universitaires de Montréal, 1993, 248 pages.

DESSE, M. et SELISE, M. Crise et conflits dans les territoires insulaires de la Caraïbe et de l'Océan Indien (2009-2010), Etudes caribéennes [en ligne] 17 / décembre 2010.

DESSE, M. Pression anthropique et dégradation des littoraux haïtiens : l'exemple du Golfe de la Gonâve, Les Cahiers d'Outre-mer [en ligne], 219/ juillet-septembre 2002.

DORVILIER F. Crise haïtienne de développement : entre économie morale et explosion démographique, in Cahiers du CEPODE # 1, septembre 2009, pp 9-45.

FRANCOIS, L. 12 janvier : triomphe de la résilience ou anéantissement du sujet, in Cahiers du CEPODE #2, mai 2011, pp 59-70.

JOSEPH F.P. Population, développement et environnement en Haïti, bilan et perspectives, in Cahiers du CEPODE# 1, septembre 2009, pp 73-99.

LUCIEN G. E. Considérations sur la saison cyclonique 2008 en Haïti : de l'importance des actions majeures dans une perspective de durabilité, Etudes caribéennes [en ligne], 17 / décembre 2010.

MANIGAT, L. La crise haïtienne contemporaine, Ed. des Antilles, 1995, 352 pages.

MERAT, P. Les catastrophes naturelles, un accélérateur de la pauvreté, in La Caraïbe, un espace pluriel, Terre d'Amérique # 8, pp 256-288, Karthala, 2011.

Ministère de l'Environnement, Plan national d'environnement, Commission interministérielle pour l'environnement, 1999.

HOLLY, G. Les problèmes environnementaux de la région métropolitaine de Port-au-Prince, Commémoration du 250^e anniversaire, 1999, 221 pages.

PIERRE H. Les immigrants caribéens et la politique migratoire des Etats-Unis, in Cahiers du CEPODE #1, septembre 2009, pp 101-121.

PIERRE, H. Aide alimentaire, environnement et migration en Haïti, in Cahiers du CEPODE #2, mai 2011, pp 19-57.

VALME, G. et VICTOR, J.-A. Actes du premier colloque national sur les parcs et aires protégées d'Haïti, Imprimeur II, 1995, 190 pages.

VORBES, C. Mondialisation néolibérale, droit et sous-développement en Haïti, in Cahiers du CEPODE # 1, septembre 2009, pp 123-143.

VORBES, C. Séisme, humanitarisme et interventionnisme en Haïti, in Cahiers du CEPODE #2, mai 2011, pp 71-86.



LA PERCEPTION DU CENTRE-VILLE DE PORT-AU-PRINCE AVANT ET APRÈS LE SÉISME, AU TRAVERS DE CARTES MENTALES

Guerline JEAN, Chargée de cours Université d'État d'Haïti ; Doctorante en Géographie EA 2252 Ruralités

Michel DESSE, Professeur, Université de Poitiers, EA 2252 Ruralités

Avant le tremblement de terre de janvier 2010, le centre-ville de Port-au-Prince offrait un urbanisme aéré. Les larges pelouses et les grands arbres du Champs de Mars étaient bordés par le Palais Présidentiel, les ambassades, les ministères, l'hôpital de l'Université d'État d'Haïti, les facultés et grandes écoles, les banques, les supermarchés et les salles de cinémas. Plus loin, la cathédrale assurait la transition avec les quartiers commerçants descendant vers le port et le marché en fer. Cette proximité des lieux de pouvoir permettait un contrôle mais construisait aussi un sentiment d'appartenance à une certaine élite métropolitaine. Les liens entre certains lieux et le pouvoir constituent ici une construction qui s'est renforcée depuis l'indépendance en 1804. Il est possible que l'instabilité politique qui marque l'histoire haïtienne ait contribué à cette promiscuité des pouvoirs. La fonction portuaire a également joué un rôle, puisque tout au long du XX^{ème} siècle, on a assisté à une simplification de la carte portuaire et à la disparition des havres secondaires peu adaptés aux exigences des navires.

Enfin les différents plans de modernisation ont contribué à calquer le modèle urbain de la capitale sur celui des métropoles européennes ou américaines. Après le passage du séisme du 12 janvier 2010, le paysage urbain et les fonctions se sont transformées. Les ruines, les camps de réfugiés, l'effondrement temporaire des fonctions économiques ont fortement affaibli les hiérarchies tertiaires de l'hyper centre. Pourtant tous les projets de reconstructions se focalisent sur ces quartiers... Ces mutations ont-elles alors affectées la perception des lieux ? Les bâtiments détruits, les camps de réfugiés, la durée de l'encampement ont-ils transformé l'appréhension (la préhension) du quartier ?

Après avoir présenté la construction de cet hyper centre sur le temps long de l'époque coloniale à nos jours, nous dresserons un portrait du centre-ville de Port-au-Prince, trois ans après le séisme, pour enfin analyser au travers de cartes mentales, la vision que les habitants de Port-au-Prince ont de leurs quartiers.

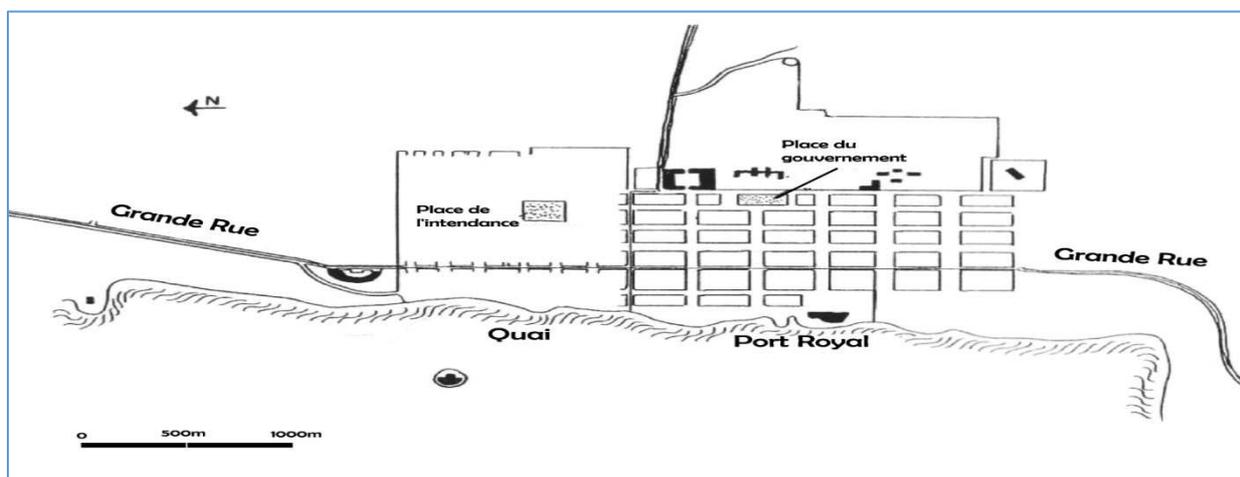
1. La construction du centre-ville comme lieu de pouvoir

C'est en 1749 que Port-au-Prince est fondée. Son emplacement sur la colline du Bel-air est retenu pour des raisons militaires et économiques. Cette position paraît stratégique aux dirigeants de la colonie car elle offre un excellent refuge, profondément enfoncé à l'intérieur des terres et protégé par la position sentinelle de l'île de la Gonâve. En outre, sa position permet de contrôler la route côtière de Léogâne et celle du Cul-de-Sac et d'assurer ainsi des liaisons avec l'ensemble de la colonie¹. Ainsi, Port au Prince occupe une situation d'interface entre l'espace maritime et l'espace terrestre, ce qui lui permet d'assurer la double fonction d'encadrement territorial et d'interconnexion avec la métropole.

Une armature urbaine déséquilibrée.

A la veille de l'indépendance d'Haïti en 1804, la ville compte déjà 24 rues. En dépit des contraintes naturelles et politiques, la ville connaît une croissance soutenue. De 100 unités de logements en 1751, elle passe à 392 en 1761 et 895 en 1789.²

Croquis 1: Plan de la ville de Port-au-Prince à l'époque coloniale

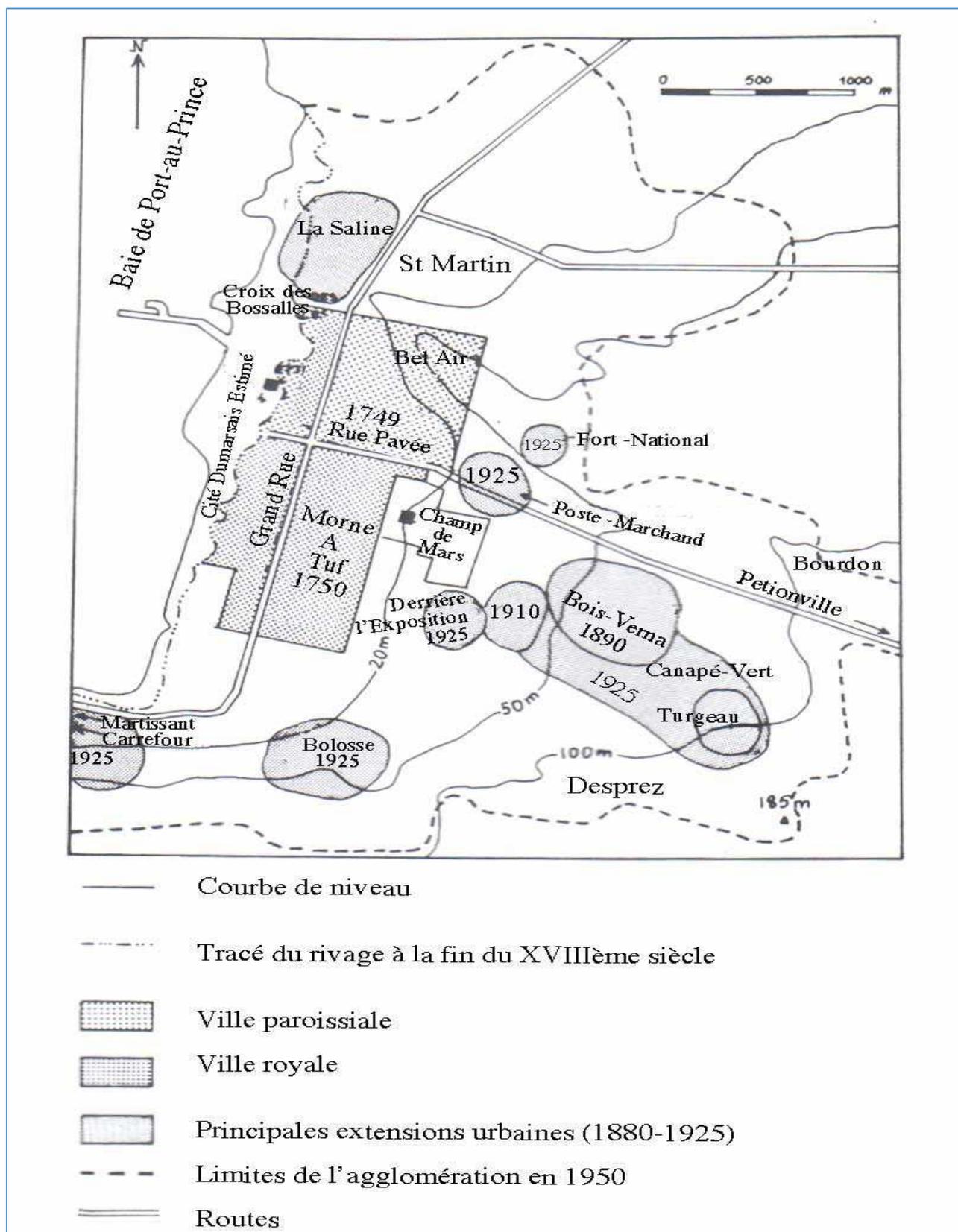


Réalisation de Leslie VOLTAIRE

¹ Roland DEVAUGES, « La capitale antillaise » : Port-au-Prince, *Les Cahiers d'Outre-Mer*, Bordeaux, tome VII, 1954

² Georges Eddy LUCIEN, « Port-au-Prince (1915-1956) modernisation manquée : centralisation et dysfonctionnements » Thèse de doctorat décembre 2007.

Croquis 2 : Répartition socio-spatiale de la ville à la veille de la révolution de 1804



Source: Leslie VOLTAIRE, *Port-au-Prince : Growth of a Caribbean primate city*, Université de Cornell, ITHACA, New York (USA), Maîtrise Planification Urbaine et Régionale, 1982; SAINT-MERY Moreau (de), *Description topographique physique, civile, politique et historique de la partie française de l'île de Saint-Domingue*, Philadelphie, 1787 (réédition Paris, 1984).

Évolution spatiale du centre-historique de Port-au-Prince

A partir de 1860, la ville bénéficie d'actions d'aménagement majeures avec la construction de routes, l'implantation du port et l'établissement des bureaux administratifs. Le centre-ville de Port-au-Prince commence à s'affirmer en tant que cœur de la ville. En 1902-1903, le gouvernement de Tirésias Simon Sam y fit installer un chemin de fer qui relie l'étang saumâtre à Léogâne, donnant un élan au commerce des denrées agricoles, renforcé en 1930 par le marché Salomon importé de France. Cet équipement a permis d'assurer l'approvisionnement des habitants et est devenu l'un des endroits les plus dynamiques de la capitale en créant une multitude petits métiers.

Le renforcement des fonctions durant l'occupation américaine de 1915 à 1934

La période (1915-1930) marque le début d'une accélération de croissance de la capitale. Les Américains réorganisent l'administration et permettent ainsi l'établissement d'une certaine stabilité constitutionnelle. Leurs actions sont concentrées particulièrement dans la capitale.

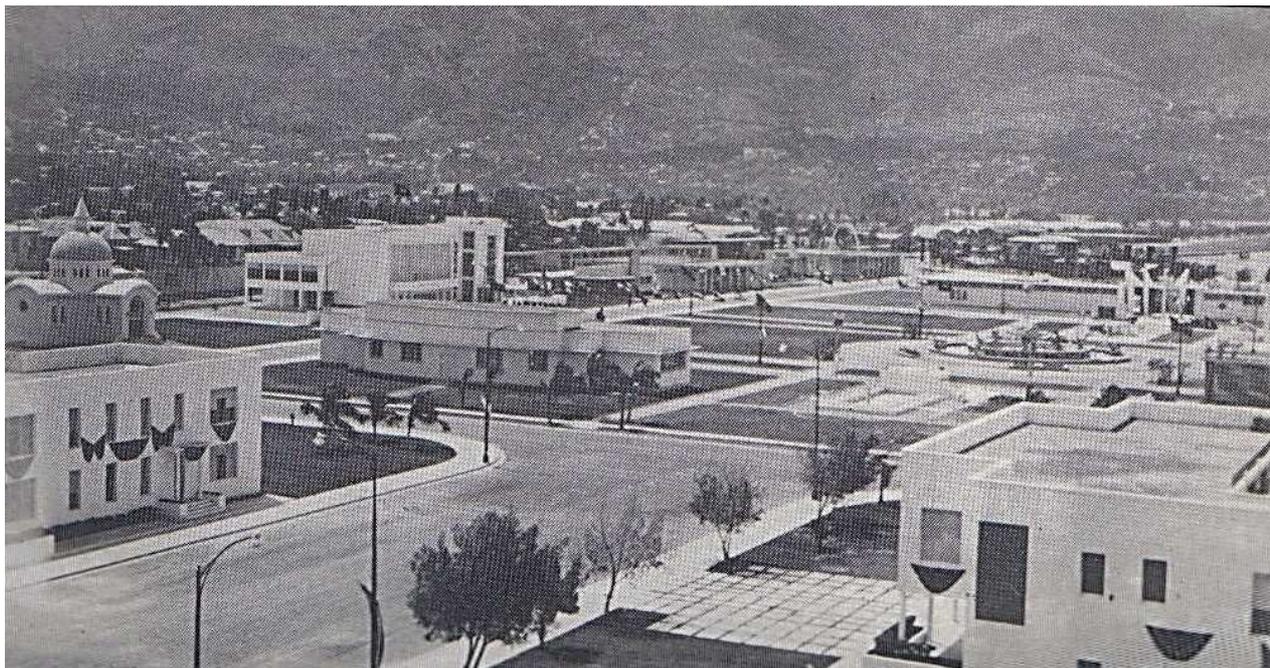
« Les investissements affectés au département de l'Ouest, dont la majeure partie est réalisée dans la capitale, s'élèvent entre 1921 et 1930 à près de 70% des investissements totaux. Le développement de Port-au-Prince est si rapide, sa modernisation fait à tel point contraste avec l'archaïsme des campagnes et des bourgades que se dessine une sorte de divorce entre la capitale et le reste du pays³. »

Au début des années 1930, la ville devient alors un important pôle d'attraction. Le flux démographique vers la capitale s'accélère. La croissance de la ville est mal maîtrisée. Certains quartiers sont négligés et l'essor de certains autres est soumis à des constructions anarchiques. La croissance demeure globalement éparpillée et laisse la place à l'instauration de taudis aussi bien à l'extérieur qu'à l'intérieur du centre de la ville. Les situations deviennent contrastées entre des quartiers périphériques destinés à l'embellissement et d'autres délaissés, où se côtoient fabriques, marchés publics et habitat.

Au cours de la commémoration du bicentenaire de sa fondation en 1949, la capitale renforce sa primauté et bénéficie d'une intervention urbaine d'envergure. Le quartier du port est rénové, reconstruit pour doter la ville d'une façade maritime. Y sont logés les services du gouvernement tels le département du Tourisme, l'Hôtel de la Poste, le Pavillon de la Présidence, le

³ Georges Eddy LUCIEN, op. cit p.

Pavillon panaméricain, la Chapelle vaticane.



Source: Collection Georges CORVINGTON. Centre historique de Port-au-Prince en 1915. Au premier plan de la photo, une partie du centre historique est rénovée afin de faire place aux bâtiments de l'exposition internationale.

Le renforcement du rôle de Port-au-Prince au cours de la période 1946-1986 s'alimente aussi par la crise de la province. La centralisation des fonctions politiques et administratives à Port-au-Prince conditionne le déséquilibre urbain national. La ville de Port-au-Prince attire de plus en plus de ruraux. La capitale s'étend vers la périphérie. Le centre continue de concentrer les fonctions de haut niveau (politique, administratif, religieux, d'enseignement, commerciales), et à se densifier.

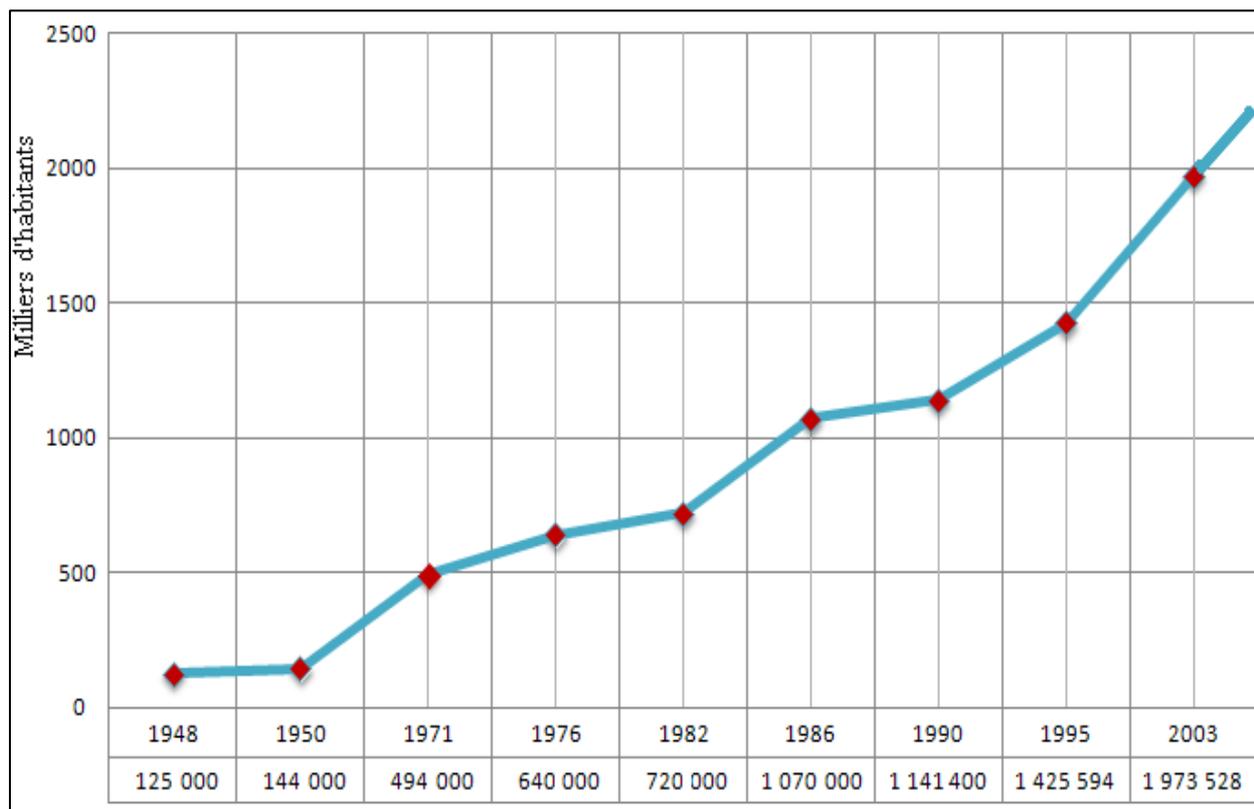
Durant le régime des Duvalier (1957-1986) malgré la mise en place d'un dispositif répressif pour gérer la ville, elle croît rapidement. La population atteint 494 000 habitants en 1971. Le nombre a triplé sur une période de 20 ans.

A la veille du séisme : l'hyper centre conforté dans sa fonction de donneur d'ordre

La population de l'agglomération de Port-au-Prince dépasse les 3 millions habitants en 2007, soit un doublement en dix ans. Elle représente 65% de la population urbaine du pays dont 67% vit dans des quartiers précaires⁴. Son aire d'influence, d'après plusieurs indicateurs socio-économiques et physiques, comprend les limites suivantes : à l'Ouest, le littoral du Golfe de la Gonâve, de Montrouis jusqu'à Grand Goâve ; à l'Est, la frontière haïtiano-dominicaine ; au Nord, les piémonts de la chaîne du Trou d'Eau et, au Sud, les premiers contreforts du Massif de la Selle et une

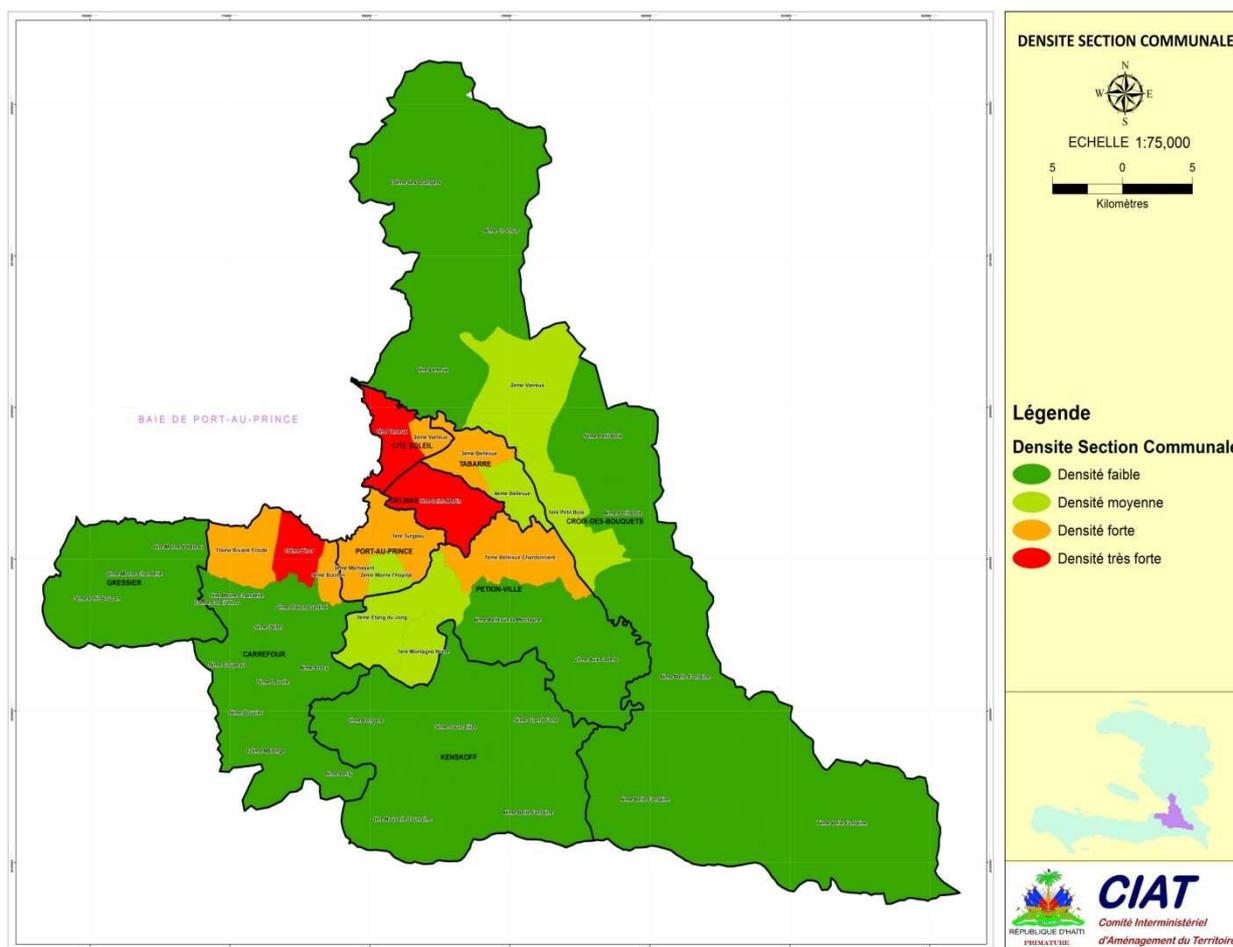
⁴ L'Agglomération de Port-au-Prince couvre dans leur totalité les communes de Port-au-Prince et de Delmas, et partiellement les communes de Croix-des Bouquets, de Pétiou-Ville, de Carrefour et de Kenscoff. Ses limites actuelles sont, à l'Ouest, la baie de Port-au-Prince ; au Nord sur le territoire de la commune de Croix-des Bouquets, les lieux dits Bon Repos et Beudet ; à l'Est, la ville de Croix-des Bouquets, les habitations Tabarre, Frères et Meyotte ; au Sud, le quartier de Thomassin et les piémonts du Morne Hôpital ; au Sud-Ouest, Mariani/Mer Frappée.

excroissance autour de Kenscoff. Elle concentre d'immenses bidonvilles, des infrastructures urbaines (rues, mobilier urbain...) et une anarchie des services publics (transports, électricité...).



Source : IHSI 2003. Données préliminaires du recensement 2002 (réalisation Kelogue Therasme)

Avant le séisme du 12 janvier 2010 la densité dans l'aire métropolitaine était de 12 000 habitants par kilomètre carré. Le centre-ville faisait l'objet d'un découpage fonctionnel avec un partage de divers usages sur un même espace. On y remarquait une certaine spécialisation de différents secteurs. Le centre-ville constitue le centre administratif où l'on retrouve entre autres le Champ-de-Mars, le Palais National, le Palais des Ministères et également certains pavillons de l'Université d'Etat. Port-au-Prince retient à elle seule presque la totalité des centres d'enseignement primaire, secondaire, universitaire et professionnel. 82.47% des écoles publiques et 75% des écoles supérieures et facultés se trouvent à Port-au-Prince. Des villes secondaires de l'agglomération commençaient à jouer les fonctions commerciales et culturelles, en l'occurrence Pétion Ville et Tabarre, en raison du phénomène d'excroissance de la capitale. Après le séisme, la zone métropolitaine croît au rythme de 4.5% l'an. La spécialisation ne se dissout guère quoi que, la ville semblait perdre davantage sa fonction de commande, de donneur d'ordre avec la délocalisation de certaines activités économiques et commerciales vers les périphéries. Mais, à l'exception de certains d'entre eux, les bureaux administratifs ainsi que les lycées, les facultés et certaines rues ou certains secteurs affectés à un service particulier demeurent.



2. le 12 janvier 2010, 16h53

La terre a tremblé une fois de plus, à 16 kilomètres de Port-au-Prince, mardi 12 janvier 2010, à 16 h 53. Si les quartiers précaires sur les pentes ou en bord de mer ont été touchés, le centre de la capitale n'a pas été épargné. Un grand nombre de ses bâtiments, dont certains furent construit durant la période de l'occupation américaine, les autres plus récents mais qui n'étaient pas aux normes anti sismiques se sont effondrés. Onze ministères sur les 12 ont été détruits, de même que la Mairie, le Palais présidentiel, la cathédrale, certaines ambassades. Les facultés de droit ou l'Ecole Normale Supérieure ont subi le même sort. L'hôpital général, le principal équipement sanitaire de la ville, est démoli. Le port est rendu inopérant, après l'effondrement des quais et des grues. Les quartiers commerciaux qui jouxtent le centre administratif et politique sont aussi largement touchés (Pierre J-Ph. 2013. Crises violentes et catastrophes majeures, le cycle de la crise. Adapter les méthodes d'analyse et les outils de résolution aux temps de la crise. Thèse de géographie. EA Ruralités. Université de Poitiers. 462 pages).

Le centre-ville abritait aussi une forte population, qui a été affectée par la destruction des immeubles de 4 à 5 étages. Le séisme s'est attaqué à tout ce qui pouvait lui résister. Les rares

bâtiments restés en bon état sont ceux qui (dans la partie centrale de la ville) ont été construits dans le respect de règles parasismiques américaines ACI 318-99⁵. Ailleurs, il est fort probable que la tenue convenable des bâtiments ou de certains quartiers s'explique soit par l'existence d'un sol rocheux, soit par la présence de nombreux murs en maçonnerie porteuse, soit encore par une bonne qualité d'exécution, soit enfin par la conjonction de tous ces facteurs.

Dans les semaines suivantes, 1,3 million de réfugiés vivaient dans des abris provisoires dans la zone métropolitaine de Port-au-Prince, soit sur des places, dans des dents creuses, dans des jardins privés, le long des rues, soit à l'extérieur de l'agglomération vers la Croix des Bouquets et Corail au nord de la plaine de Port-au-Prince, ou vers Pétion ville. Les grandes esplanades et espaces verts du Champ de Mars ont alors accueilli de grands camps de réfugiés constitués de tentes. Cette situation à perduré durant plus de 2 ans.



Les camps occupent les places et espaces verts du centre-ville. (Cliché J-Ph Pierre)

⁵ Idem



Les camps et le Palais Présidentiel détruit (décembre 2011), au premier plan des petits commerces. Source hpnhaiti.

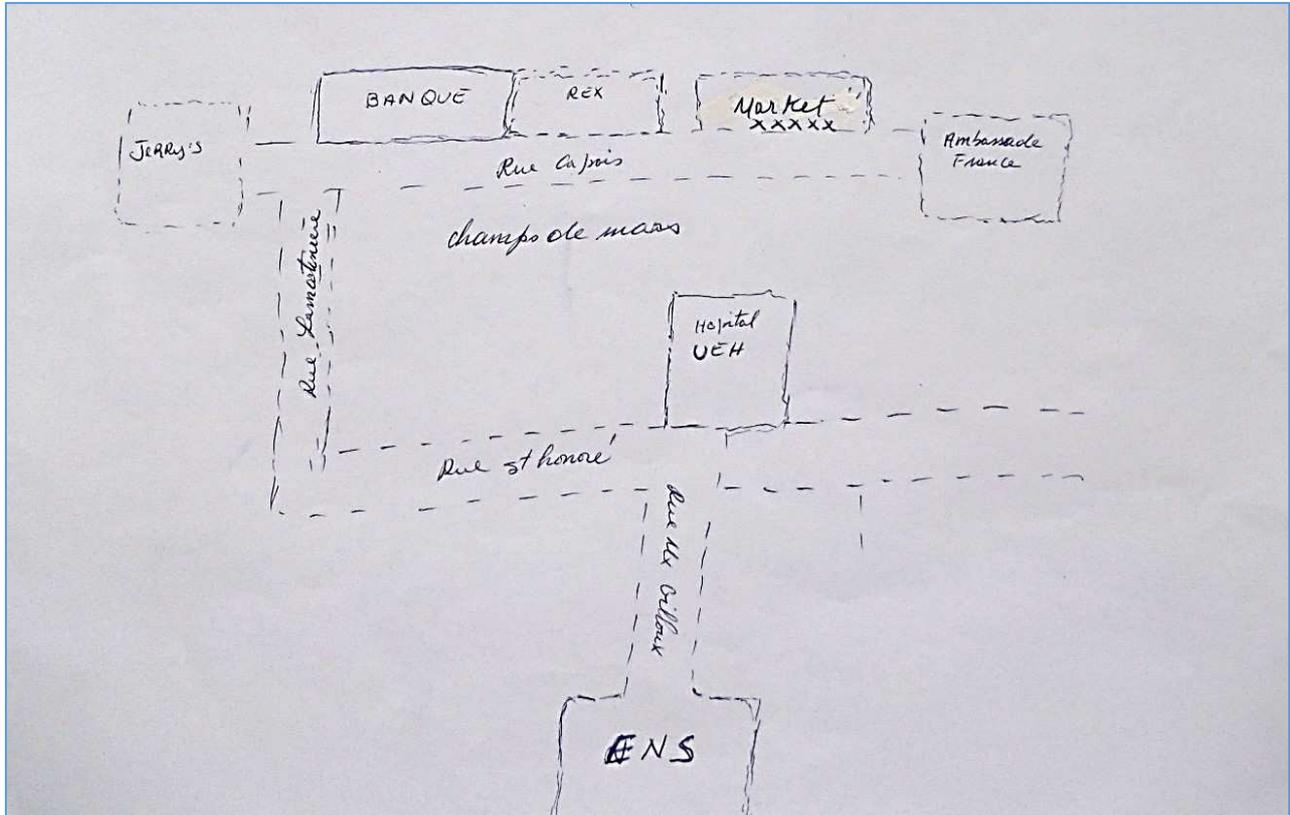
Durant les premiers mois après la catastrophe, les camps les plus importants sont devenus des polarités tertiaires concentrant les services proposés par les Nations Unies et les ONG : aide alimentaire, distribution d'eau, de vêtements, services médicaux, point d'embauche dans le cadre des programmes cash for Works. Très vite une économie informelle c'est développée offrant des petits commerces, des magasins de récupération de matériaux ou d'outils offerts par les ONG (contre-plaqués, bâches, tentes, brouettes...), des petits restaurants nécessaires puisque qu'il est difficile de conserver des réserves alimentaires sous les tentes.

Puis ces polarités temporaires se sont estompées au profit des anciens centres secondaires de Pétion Ville, Carrefour ou encore Delmas. Leur renforcement est lié en grande partie au fait qu'il y ait eu moins de dégâts. Pétion Ville est ainsi apparu comme le pôle de substitution de l'hypercentre, concentrant les sièges des ONG, les banques, les commerces rares. Tout ceci renforce l'attraction de ces quartiers.

3. Malgré le chaos, les représentations du centre-ville 18 mois après le séisme

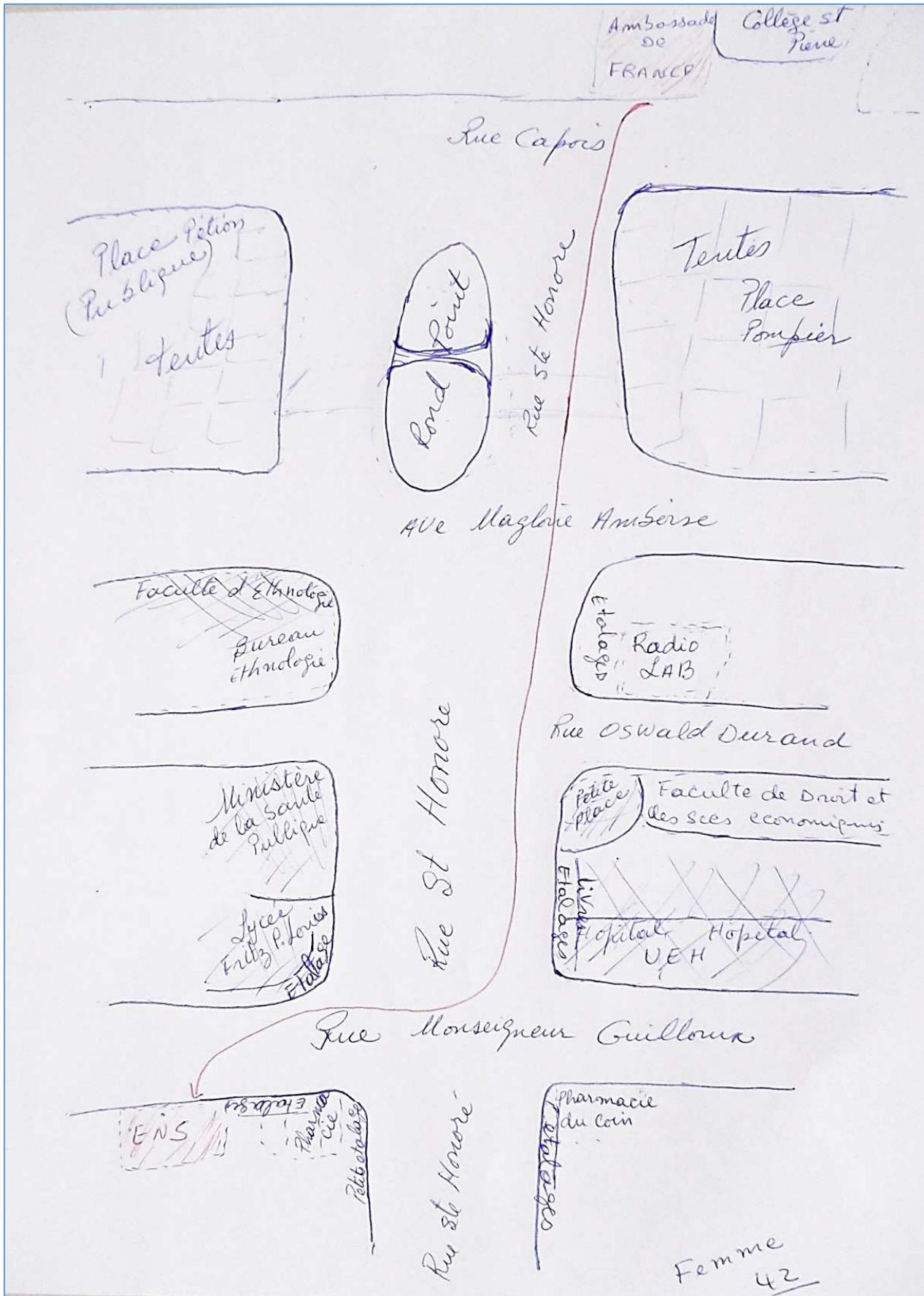
En juin 2011, durant une semaine pluvieuse qui rendait les conditions de vie particulièrement difficiles dans les camps de réfugiés situés sur le Champs de mars, nous avons réalisé un travail de dessin de cartes mentales avec les étudiants de Licence de l'École Normale Supérieure de Port-au-Prince. Sur la feuille blanche que nous avons distribuée, ils devaient tracer

Certaines étudiantes, mères de famille, montrent les fonctions financières et commerciales supérieures, en mentionnant la banque, le supermarché qui reste un équipement commercial rare à Port-au-Prince, le cinéma.



Sur ces différentes cartes mentales, les camps de réfugié, les bâtiments détruits, les espaces fermés du fait de l'instabilité de certaines fondations n'apparaissent pas comme si l'image mentale du centre-ville d'avant janvier 2010 était intact.

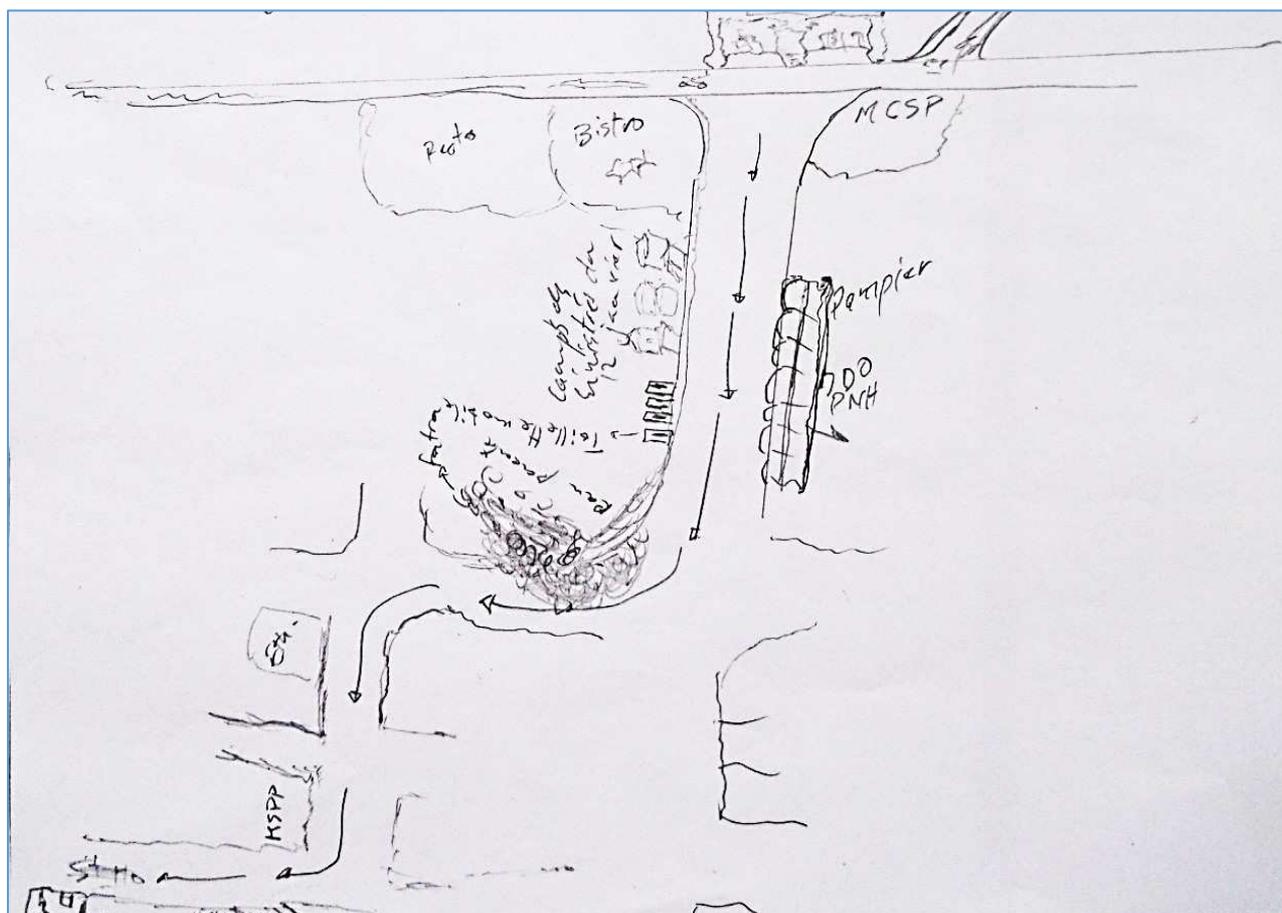
D'autre, minoritaires (5% de l'échantillon) prennent en compte l'immensité des dégâts. Les ministères, les facultés, les lycées apparaissent toujours, mais les grandes places sont remplies de carroyages représentant les tentes des camps de réfugiés ou le réseau improvisé des cheminements entre les tentes. Les camps semblent bien circonscrits, espacés les uns des autres. Les petits campements interstitiels, entre les maisons, au pied de certains bâtiments n'apparaissent pas.



Une seule carte mentale mentionne les camps mais aussi les nouvelles fonctions qu'ils représentent 18 mois après le séisme. S'ils sont encore habités, leur position au centre-ville en plein cœur des

administrations, des lycées et des facultés explique le grand nombre de services qui se sont développés sur ces marges, restauration rapide, paquetilleuses, coiffeuses. Au coté de ces services de survie, ce quartier redevient un lieu de détente avec ses « bistros » et ses « restos ».

Enfin, l'aide internationale a fait face aux questions d'insalubrité en installant des rangées de box de douches et de toilettes publiques qui constituent aussi des services de base pour certaines personnes qui les utilisent sans pour autant vivre dans ces camps du Champs de Mars. Ces nouvelles fonctionnalités de la survie s'expliquent par l'étonnante résilience qui a maintenu dans ce quartier central dévasté, toutes les fonctions de son pouvoir tertiaire.



Conclusion

Quatre ans après le séisme le plus meurtrier de l'histoire, les lieux du pouvoir s'imposent à nouveaux et la reconstruction sur les ruines précédentes n'est pas remise en cause. Comment une population peut-elle ainsi faire l'impasse d'une telle catastrophe? Le centre-ville reste un lieu de vie dans la journée, avant de se vider pour les quartiers périphériques où les espaces de vie sont peu mobilisés. Les mobilités sont finalement très linéaires entre un centre qui demeure attractif et qui dispose de toutes les fonctions, on y étudie, on s'y soigne, on y mange, on s'approvisionne en denrées et les logements où on se barricade pour la nuit. A travers les différentes cartes mentales, on note deux éléments qui sont absents ou au moins qui ont disparu depuis 2010 : la présence des arbres, de la pelouse qui marquent pourtant ce paysage urbain et toute l'esplanade du Champs de Mars, et le Palais Présidentiel, comme si le bâtiment n'incarnait plus la fonction d'un Président qui réside ailleurs dans l'agglomération. Cette persistance d'un centre idéal pour ses habitants comme pour ses utilisateurs explique que les projets de reconstructions ne remettent nullement en cause le positionnement de la Capitale qui pourtant se localise sur une faille meurtrière. La proximité des lieux de pouvoir, enracine les responsables d'administrations, les entrepreneurs privés qui aimeraient tous que soit reconstruit à la même place, le Ministère, la faculté, ou la rue commerçante. Loin de rompre avec le passé, les plans de reconstruction présentés et les travaux en cours dans le centre-ville montrent que les responsables ont opté pour redonner au centre-ville non seulement son ancienne fonction mais aussi son prestige. En effet, beaucoup de travaux comme la construction de certains ministères et la réhabilitation de bâtiments y sont en cours de réalisation.

Bibliographie

CORVINGTON Georges (1994), *La métropole haïtienne du XIXe siècle (1888-1915)*, Port-au-Prince, Henri Deschamps.

DESSE Michel, PIERRE Jean-Philippe, LUCIEN Georges-Eddy (2012). «Trajectoires et adaptations à une crise multiple: Port-au-Prince depuis le séisme du 12 janvier 2010 au travers des concepts d'exit, voice, loyalty et apathie », *VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement* [En ligne], Volume 12 numéro 3 | décembre 2012, mis en ligne le 15 décembre 2012.

DEVAUGES Roland (1954), « Une capitale antillaise : Port-au-Prince, Haïti », *Les Cahiers d'outre Mer*, 7 : 26, Bordeaux, pp. 105-136.

GODARD Henry (1983), *Port-au-Prince, Les mutations urbaines dans le cadre d'une croissance rapide et incontrôlée*, Thèse de doctorat, Université de Bordeaux, 340 p.

GOULET Jean (2005), *L'organisation des services urbains : réseaux et stratégies dans les bidonvilles de Port-au-Prince*, Thèse de doctorat, Université du Québec à Montréal, 343 p.

LUCIEN Georges Eddy (2007), *Port-au-Prince (1915-1956) : Modernisation manquée, centralisation et dysfonctionnements*, thèse de doctorat, Université de Toulouse Le Mirail, 630p.

Ministère de la Coopération et de la Coopération externe (2004), *Carte de la pauvreté d'Haïti*, 111 p.

Mission interministérielle de la France (2010), du 5 au 9 février, *Séisme de Port-au-Prince, Haïti 12 janvier 2010, Rapport d'expertise des bâtiments*.

PIERRE Jean-Philippe. (2010). « Haïti, 10 millions de naufragés du développement au cœur de la méditerranée américaine : sortie de crise et reconstruction – le temps de la transition ». *Colloque Sociétés et Catastrophes naturelles, Orléans*, 30 septembre - 1 octobre.

PIERRE Jean-Philippe. (2013). Crises violentes et catastrophes majeures, le cycle de la crise. Adapter les méthodes d'analyse et les outils de résolution aux temps de la crise. Thèse de géographie. EA Ruralités. Université de Poitiers. 462 p.

RIGAUD Candelon (1927), Promenades dans les rues de Port-au-Prince, Port-au-Prince, Ed. Chéraquit, 108 p.

(2010) « Racines historiques d'un désastre annoncé ». *Colloque Sociétés et Catastrophes naturelles*, Orléans, 30 septembre - 1 octobre 2010.



LES STRATÉGIES ÉTATIQUES ET MUNICIPALES DE RECONSTRUCTION POST-CATASTROPHE DU CENTRE-VILLE HISTORIQUE DE PORT-AU-PRINCE, VERS UNE RE APPROPRIATION TERRITORIALE DIVERGENTE?

Jean Odile ETIENNE
Doctorant en Géographie
UMR LADYSS 7533
Université Paris 8 Vincennes Saint Denis
IRD/DPF
E-mail : jeanodile78@yahoo.fr

Le Centre-Ville Historique fait partie des quartiers de la capitale qui ont été le plus durement touchés par le séisme. À cet effet, les enjeux de sa reconstruction en deviennent d'autant plus importants de fait de sa centralité et la gravité des dégâts subis. La reconstruction du Centre-Ville Historique constitue une occasion pour comprendre les stratégies étatiques et municipales en cours dans le cadre de la reconstruction post-catastrophe de Port-au-Prince. L'article vise à montrer les différentes stratégies mises en place par la municipalité et l'acteur étatique au travers de ces organismes chargés de l'aménagement du territoire dans le cadre

de la reconstruction post-catastrophe du centre historique de Port-au-Prince. Notre analyse du processus de reconstruction post-catastrophe de Port-au-Prince repose sur la mise en évidence des « espaces stratégiques » où l'acteur étatique concentre toutes ces interventions et les « espaces médiatisés » où les acteurs internationaux exécutent leurs projets¹.

Mots clés : Acteur ; Stratégies ; État ; Municipalité ; Reconstruction post-catastrophe, Centre-Ville Historique, Port-au-Prince

¹ Les « espaces médiatisés » avec les acteurs internationaux feront l'objet d'un autre article.

I- Introduction

Le séisme du 12 janvier 2010 a mis à nu la vulnérabilité de la ville de Port-au-Prince (Lucien, 2013). Il a eu des effets dévastateurs sur Haïti : Plus de 220 000 personnes ont perdu la vie et plus de 300 000 ont été blessées. On dénombre 1,3 millions de sans-abris et la destruction des infrastructures est massive. Environ 105 000 de logements ont été totalement détruits et plus de 208 000 endommagées. Le Centre-Ville Historique est un des quartiers de la capitale qui a été le plus durement touché par le séisme. C'est au milieu de la confusion, du chaos et de l'incertitude quant à l'avenir du Centre Historique dans les mois qui ont suivi le séisme, que la déclaration d'utilité publique du 2 septembre 2010 et de la création de deux organismes chargés de mettre en œuvre la reconstruction a été prise par le président René Preval. Ainsi, la catastrophe apparaît comme l'une des raisons fondamentales de la décision politique rapide d'aménagement de cet espace stratégique et central. Afin de mesurer les différents enjeux du processus de reconstruction du Centre Historique nos interrogations sont multiples : Quels sont les stratégies développées par l'acteur étatique et la municipalité dans le cadre de la reconstruction post-catastrophe du Centre-Ville historique de Port-au-Prince ? Quelles sont les significations de ces stratégies ? De quelle façon les pratiques spatiales de ces deux acteurs traduisent-elles les représentations particulières de la reconstruction post-catastrophe?

1.1-Définition et limites du Centre Historique de Port-au-Prince

Le territoire du Centre Historique de Port-au-Prince s'organise autour de quatre quartiers. Ce sont la place du Champ-de-Mars, le quartier de la Cathédrale (Bel Air), l'hypercentre de Port-au-Prince (le centre administratif) et la Cité de l'Exposition (Front de Mer).

Le Centre-Ville Historique est limité au nord par la rue Tiremasse, au sud par la rue Oswald Durand, à l'ouest par le boulevard Harry-Truman et à l'est par la rue Capois, limitant ainsi la zone du Champ-de-Mars dans la ville.

1.2- Le Centre-Ville Historique : Un territoire administratif et stratégique

Le propos est de considérer le Centre-Ville Historique de Port-au-Prince comme un espace de décision et d'intervention des instances administratives qui servent de cadre aux politiques publiques (Lardon et al., 2001) dans le cadre de la reconstruction comme la présidence, le gouvernement et la commune. Le Centre-Ville Historique représente jadis le cœur économique, culturel et politique du pays. C'est un espace multi-usage: résidentiel, commercial, institutionnel et industriel. Dès 1986, avec l'ère de la « bamboche démocratique² » instauré par le régime du général Namphy, qui favorise l'arrivée massive des ruraux et produits importés des États-Unis, le centre historique devient le lieu de tous les commerces informels avec très peu d'activités industrielles. Ils se localisent dans des marchés en plein air et envahissent la grande majorité des rues du centre historique (Malbranche, 2000). Ce phénomène n'est pas propre à Port-au-Prince puisque dès le début des années 1990, le commerce de rue dominait le paysage des centres-villes d'Amérique latine (Stamm, 2008). « Le non-respect des lois haïtiennes en matière d'urbanisme (Lois de 1937, 1963 et 1982) et l'absence de schémas d'aménagement ont entraîné une détérioration du cadre bâti en général, la dégradation de l'environnement urbain, la précarisation et la taudification du Centre-Ville Historique » (Malbranche, 2000). La catastrophe a accéléré le processus de taudification et de délabrement du Centre-Ville Historique³. Ainsi, le séisme a permis à l'État de se ré approprier un territoire longtemps laissés aux abandons.

II-Les structures de la reconstruction du Centre-Ville Historique

L'élaboration des documents et la mise en œuvre des stratégies d'aménagement, nécessitent la création de structures spécifiques. Certaines d'entre elles regroupent toutes les fonctions, depuis les études préliminaires jusqu'à la maîtrise d'ouvrage de travaux d'aménagement, mais elles peuvent être plus clairement séparées entre études, gestion du plan et maîtrise d'ouvrage

² C'est la politique appliquée par le Gouvernement du Général Namphy (1986-1988) dans le cadre de la mise en place du Programme d'Ajustement Structurel qui se traduit par l'envahissement du marché national par des produits importés à des prix dérisoires.

³ Suite au séisme de 2010, on assiste à l'émergence de nouvelles formes de centralité autour de Pétiion-Ville à l'Est et de Tabarre au Nord'ouest.

(Antier, 2005). Ainsi, des structures ont été mises en place par les présidents Préval et Martelly pour assurer la reconstruction du Centre Historique de Port-au-Prince (Réf : Tableau. 1).

Il s'agit du Comité de Facilitation de la Reconstruction du Centre-Ville et l'Unité de Construction de Logements et Bâtiments Publics (UCLBP). De ce fait, le pouvoir technique de conception et d'élaboration demeure largement aux mains de l'acteur étatique. A cet effet, la reconstruction du centre historique de Port-au-Prince se voit écartelée entre un secteur public fragmenté et en concurrence interne (la Présidence et la municipalité, les ministères entre eux). La municipalité de Port-au-Prince se voit perdre le contrôle de l'aménagement du Centre-Ville Historique au profit de niveaux étatiques. Le gouvernement central a complètement gardé le contrôle de la planification et de la reconstruction du centre historique à travers ses administrations et des organismes spécifiques. Donc, la restructuration du Centre-Ville Historique est marquée par une logique d'intervention de l'État. Ce mode d'organisation a engendré des frictions et des discordances entre le local et le national. Le cloisonnement des administrations haïtiennes nuit à la cohérence de l'ensemble.

Tableau 1 : Les structures de la reconstruction du Centre Historique mises en place par la Présidence de Préval et de Martelly (2010-2012)

Présidence	Organisme	Date de création	Missions	Réalisations
René Gracia Préval	Comité de Facilitation de la Reconstruction du Centre-Ville	Septembre 2010	Piloter la reconstruction du Centre-Ville Historique	-Définir les termes de l'arrêté du 2 sept 2010 -Contrat avec la Fondation Prince Charles pour l'élaboration
Michel Joseph Martelly	Unité de Construction des Logements Publics (UCLBP)	25 novembre 2011	Maitre d'ouvrage unique pour la planification et la coordination de la reconstruction post catastrophe du Centre-Ville.	-Démarrage des travaux de plusieurs bâtiments public de la cité administrative (tels que : Ministère de l'Intérieur et des Collectivités Territoriales (MICT), Ministère du Commerce et de l'Industrie, Ministères des Affaires Étrangères (MAE), etc.). -Démarrage du processus d'expropriation des propriétaires du

2.1-La présidence de René Gracia Préval

2.1.1-L'Arrêté du 2 sept 2010

L'État a la responsabilité de l'aménagement du territoire et il l'assume de manière plus ou moins autoritaire et déterminée en fonction des époques et des circonstances. Il dispose pour ce faire de l'arsenal des lois et des décrets résumés dans le code de l'urbanisme (Reysset, 2009). Les deux outils que possède l'Etat en matière d'urbanisme sont: la déclaration d'utilité publique et l'acte d'expropriation.

Motivé par la volonté de préserver ce territoire d'intérêt national d'une opération de réhabilitation non planifiée, le Gouvernement a adopté, le 2 septembre 2010, un arrêté déclaratif d'utilité publique concernant un espace d'environ 200 hectares. Cet arrêté affirme la volonté de l'Etat d'assumer le leadership de la reconstruction du Centre-Ville Historique de la capitale, en raison de son importance stratégique pour l'identité, l'image et l'économie d'Haïti⁴.

Au travers de cet arrêté, le Gouvernement a mis au point « une stratégie de reconstruction qui se veut inspirante, stimulante économiquement et viable à long terme, et qui véhicule les principes d'un urbanisme pragmatique et flexible favorisant l'initiative privée et les interventions de l'État dans un cadre cohérent⁵».

Article 1.- *Est déclaré d'Utilité Publique, à Port-au-Prince, la surface délimitée au Nord par la rue des Césars, au Sud par la rue St Honoré, à l'Est par la rue Capois et à l'Ouest par le rivage de la mer (Figure 1).*

Les terrains retenus dans le cadre de cet Arrêté serviront à l'aménagement du nouveau centre-ville de Port-au-Prince et à la relocalisation des Institutions Publiques.

⁴ UCLBP, Proposition d'arrêté gouvernemental visant à instaurer des mesures transitoires de la construction dans le centre-ville de Port-au-Prince. Préliminaire mai 2012, p. 2.

⁵ Op. cit. voir l'annexe : une stratégie de reconstruction du Centre-Ville de Port-au-Prince.

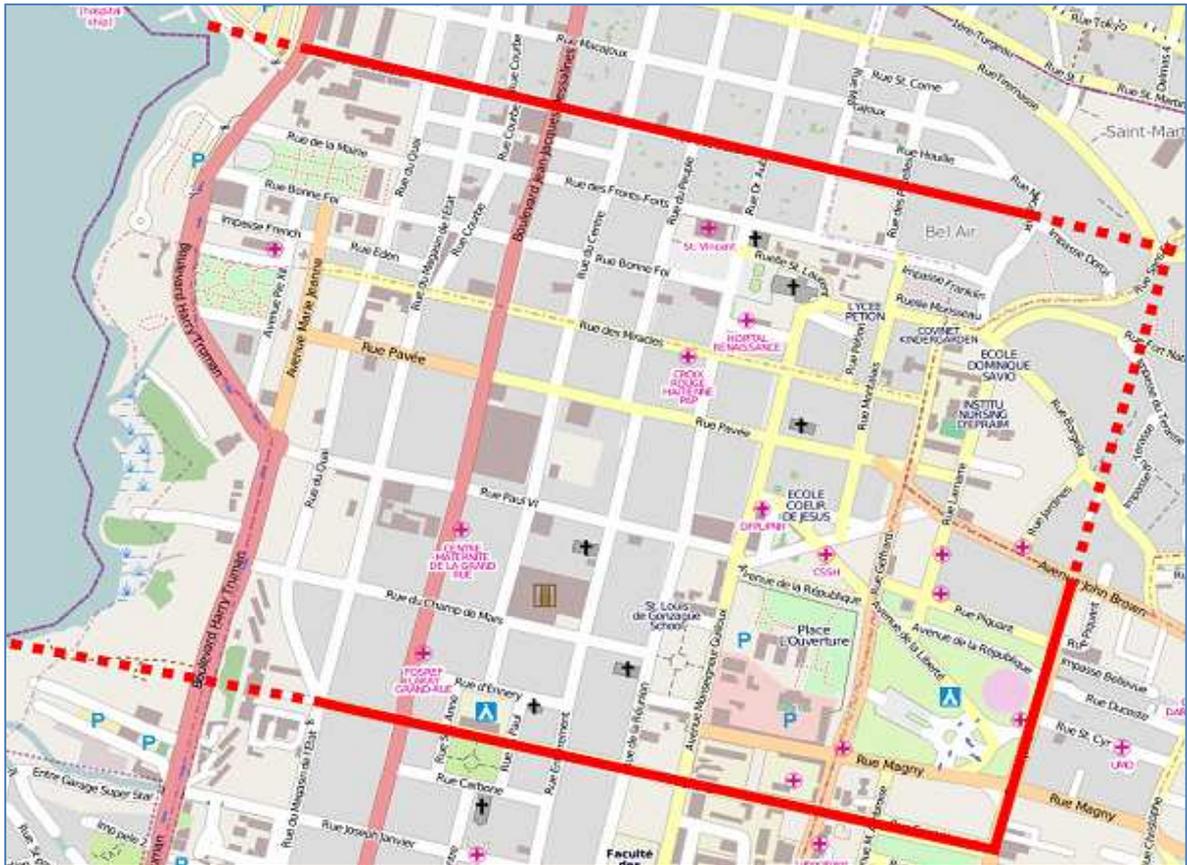


Fig. 1 : Le périmètre déclaré d'utilité publique

2.1.2-Le Comité de Facilitation de la Reconstruction du Centre-Ville

Selon Paul Emile Simon⁶ : « Le président Préal avait imaginé la nécessité de mettre en place une entité qui s'occupe presque exclusivement de pouvoir manager le processus général de reconstruction du centre historique avec des études. C'est pourquoi il avait imaginé de créer ce comité de facilitation ».

C'est une entité (le Comité de Facilitation) créée de toute pièce par le gouvernement Préal, le ministère de l'économie et des finances. L'objectif de ce comité est de faire en sorte que le Centre-Ville ancien de Port-au-Prince, qui est extrêmement affecté par le séisme (près de 60% des bâtiments sont effondrés dans ce secteur), soit reconstruit.

C'est un comité de bénévoles composés de 7 membres :

- Le ministre des finances, Ronald Baudin, président

⁶ Entretien réalisé le 23/05/2012 avec M. Paul Emile Simon Ing-Architecte membre du Comité de facilitation de la reconstruction du centre-ville (Durée : 1h 17 mm 22s).

- Le ministre des travaux publics Jacques Gabriel, Vice-Président
- Le Maire de Port-au-Prince, Jean Yves Jason membre
- Le Gouverneur de la Banque Centrale, Charles Castel, membre
- Le vice-président de la Chambre de Commerce et de l'Industrie, membre
- Mme Marie Georges Salomon détachée de la présidence
- Paul Émile Simon Architecte Urbaniste, membre

Le gouvernement de Préval avait l'intention de profiter de cette reconstruction dans le bas de la ville pour pouvoir remplacer les édifices publics effondrés. En ce sens, il a choisi de regrouper le long de deux corridors administratifs, au Centre-Ville, les institutions nationales, les agences, les Ministères et les bâtiments administratifs en support à la présidence.

Les attributions

La première tâche a été de commencer à réfléchir sur une vision pour le développement et pour la reconstruction du Centre Historique de Port-au-Prince. Cette vision devrait aboutir à l'élaboration de termes de références professionnels pour le schéma directeur du Centre-ville Historique. Ce qui a été fait ; « C'est comme ça nous avons choisi la Fondation Prince Charles qui s'est associé à un bureau d'études et d'urbanisme international le cabinet DPZ pour la mise en place du plan »⁷.

Le comité de facilitation a commencé par définir la déclaration d'utilité publique et a créé aussi un comité consultatif technique regroupant tous les intervenants paraétatiques en matière d'équipement (EDH, DINEPA, CNE, PNH, SMCRS, DGI, ISPAN, etc.). Ce comité travaille avec le comité de facilitation, afin de permettre à ce que ces entités puissent mettre à la disposition de la Fondation Prince Charles tous les renseignements sur les équipements urbains; il prend aussi des dispositions avec eux pour l'élaboration du schéma directeur du Centre-Ville.

⁷

Ibid.

2.2-La présidence de Michel Joseph Martelly

2.2.1-L'arrêté du 29 mai 2012

Le 29 mai 2012, le décret Préval a été remplacé par cinq décrets pris par le président Martelly. L'un de ces cinq délimite une partie réduite du centre-ville en le déclarant « d'utilité publique ». Le reste des zones sont désignées comme « protégées », « réservées » ou « patrimoine national ».

L'arrêté du 29 mai 2012 est en lien avec celui du 2 septembre 2010 et la stratégie gouvernementale de reconstruction. Il vise à mettre en place des mesures transitoires préalables à l'adoption d'un Plan de reconstruction pour le secteur du Centre-Ville Historique et sa zone périphérique⁸.

2.2.2-L'unité de Construction de Logements et de Bâtiments Publics (UCLBP)

Le Gouvernement désigne l'Unité de Construction de Logements et de Bâtiments Publics (UCLBP), créée le 25 novembre 2011, en tant que maître d'ouvrage unique de la reconstruction du Centre-Ville. À cet effet, l'organisme est responsable de la planification, la coordination et la mise en œuvre de tout projet situé dans le territoire sous sa juridiction dont la délimitation apparaît sur la planche suivante (Figure 2).

L'UCLBP, devrait se doter d'un plan directeur d'intervention couvrant, dans une première phase, le territoire sous sa juridiction. Ce plan directeur est destiné à encadrer les opérations publiques et privées de reconstruction et à guider le Gouvernement dans la prise de décision concernant le projet du Centre-Ville.

⁸ UCLBP, Proposition d'arrêté gouvernemental visant à instaurer des mesures transitoires de la construction dans le centre-ville de Port-au-Prince. Préliminaire mai 2012, p. 2.



Fig. 2 : Territoire sous la juridiction de l'UCLBP

III-Les stratégies d'aménagement du Centre-Ville Historique de Port-au-Prince : vers une re appropriation territoriale divergente ?

L'acte d'aménager consiste à mettre en forme toutes les conditions nécessaires à la conception et à la réalisation des paysages et formes urbaines qu'elles soient de l'ordre des infrastructures (aménagement des sols, organisation et gestion des paysages créés par l'homme) ou des superstructures (organisation spatiale de tout ce qui est bâti). L'action d'aménagement se base généralement sur des préoccupations de l'ordre de l'urbanisme, de la maîtrise des espaces publics et de la régulation de la production de terrains équipés (Reysset, 2009).

L'acte d'aménager constitue un lieu de rencontre privilégié de nombreux acteurs, souvent en situation conflictuelle : l'État, les collectivités territoriales (la commune), les propriétaires, les aménageurs, etc. À cet effet, la reconstruction du Centre-Ville Historique fait intervenir bon nombre d'acteurs qui ont chacun leur rôle et leur vision. Entre les services de l'État eux-mêmes, apparaissent des conceptions différentes dans la réalisation du plan de reconstruction du Centre-ville historique de Port-au-Prince.

3.1-Les plans de reconstruction post-catastrophe du Centre-Ville Historique

Suite au séisme de janvier 2010 plusieurs documents d'aménagement ont été proposés pour la reconstruction du Centre-Ville Historique de Port-au-Prince : l'une par la Fondation Prince Charles du Royaume Uni, en partenariat avec la société de planification urbaine américaine Duany-Plater-Zyberk (DPZ), et un autre par le Conseil municipal avec le Centre haïtien de recherche en aménagement et en développement(CHRAD). En outre, le Ministère de la Planification et de la Coopération externe (MPCE) a à donner mission à la firme canadienne IBI/DAA la planification pour la reconstruction de la capitale. Chacun de ces plans traduisent une certaine vision et un certain type de stratégies dans la reconstruction post-catastrophe de Port-au-Prince.

3.1.1-Le Plan Directeur de la Fondation Prince Charles



La Fondation « Prince's Foundation for the Built Environment » du Prince Charles et la firme américaine Duany Plater-Zyberk (DPZ), ont été contractées par le Gouvernement haïtien afin d'élaborer un plan de reconstruction de Port-au-Prince et faire des propositions sur l'organisation spatiale du périmètre déclaré d'utilité publique (cf. Figure 1). Le périmètre en question se situe, d'une part, entre la rue Capois (à l'Est) et le bord de mer à l'Ouest) et, d'autre part, entre les rues St Honoré (au Sud) et des Césars (au Nord). Il s'agit d'un espace d'environ 200 hectares que le gouvernement entend transformer en un centre administratif et

financier, comme le précise le Ministre des finances de l'époque Ronald Baudin⁹. Le contrat fut signé par le Ministre des Finances Ronald Baudin et Peter Quintanilla représentant de la Fondation Prince Charles le 21 septembre 2010. Le montant du contrat s'élève à 295 000 dollars américains. Ce montant est couvert par le trésor public. La Banque de la République d'Haïti par la voix de son gouverneur a précisé son rôle : « *financer à hauteur de deux cent soixante millions de dollars la réhabilitation du centre-ville de Port-au-Prince* ». Selon le ministre des finances : « un zonage sera fait pour permettre le déploiement des services publics et les investissements du secteur privé tels les centres commerciaux, les hôtels, les complexes d'appartements, etc. À cet effet, les sièges des trois pouvoirs seront dans ce périmètre ainsi que tous les ministères et autres bureaux publics. Dans un premier temps, une vingtaine d'immeubles publics répondant aux normes parasismiques seront construits et quelques institutions internationales envisagent d'y mettre le siège de leur représentation selon le ministre des finances Ronald Baudin »¹⁰.

La Fondation Prince Charles a présenté à la BRH¹¹ la maquette, du nouveau Centre-Ville de Port-au-Prince avec des rues bien tracées et des bâtiments publics modernes lors du lancement de la « semaine de la reconstruction¹² » le lundi 18 juillet 2011 par le président Martelly. Cette maquette a vu le jour après sept mois de travail sur le plan directeur de la reconstruction du Centre-Ville de Port-au-Prince.

- **Les grands axes de ce schéma directeur**

Sauvegarder le caractère historique et ancien de ce Centre-Ville en préservant la trame urbaine, les colonnades et les galeries trottoirs domine la vision de ce plan. Les modes de financement pour la mise en œuvre des bâtiments publics sont aussi proposés. Ce plan prévoit de reconstruire un centre administratif autour du Palais présidentiel avec des bâtiments municipaux, des musées, des salles de concert, des écoles et des espaces verts (figure 3). Une partie piétonne est prévue face aux nouveaux bâtiments. « La grille des rues historiques sera

⁹ La reconstruction du centre-ville de Port-au-Prince vue par le ministre des Finances. *Présentation du ministre de l'Économie et des Finances, Monsieur Ronald Baudin, à l'invitation de la Chambre Haïtino-Américaine de Commerce (AMCHAM) et de l'Association Touristique d'Haïti (ATH)*. Caribe Convention Center, 28 juillet 2010.

¹⁰ Idem

¹¹ Banque de la République D'Haïti (la Banque Centrale)

¹² Cette cérémonie s'est déroulée en présence des membres du gouvernement démissionnaire, de parlementaires, de diplomates étrangers et de membres des secteurs privé et bancaire. Le Nouvelliste

conservée et il y aura des petits parcs aux coins des rues qui se réuniront pour former un carré complet d'une élégance extraordinaire » a expliqué l'architecte urbaniste Andres Duany.

Chaque bloc d'habitation, surnommé par l'équipe « village urbain » (Figure. 4), serait conçu pour fournir ses propres services publics et stationnement¹³. Le travail de la Fondation s'achève avec la présentation du schéma directeur. C'était une mission de conception exclusivement.



Fig. 3 : Centre- Ville Historique projet Fondation Prince Charles et DPZ

¹³ <http://www.haitilibre.com/article-2228-haiti-reconstruction-premieres-images-du-futur-port-au-prince.html>. Consulté le 5 février 2011.

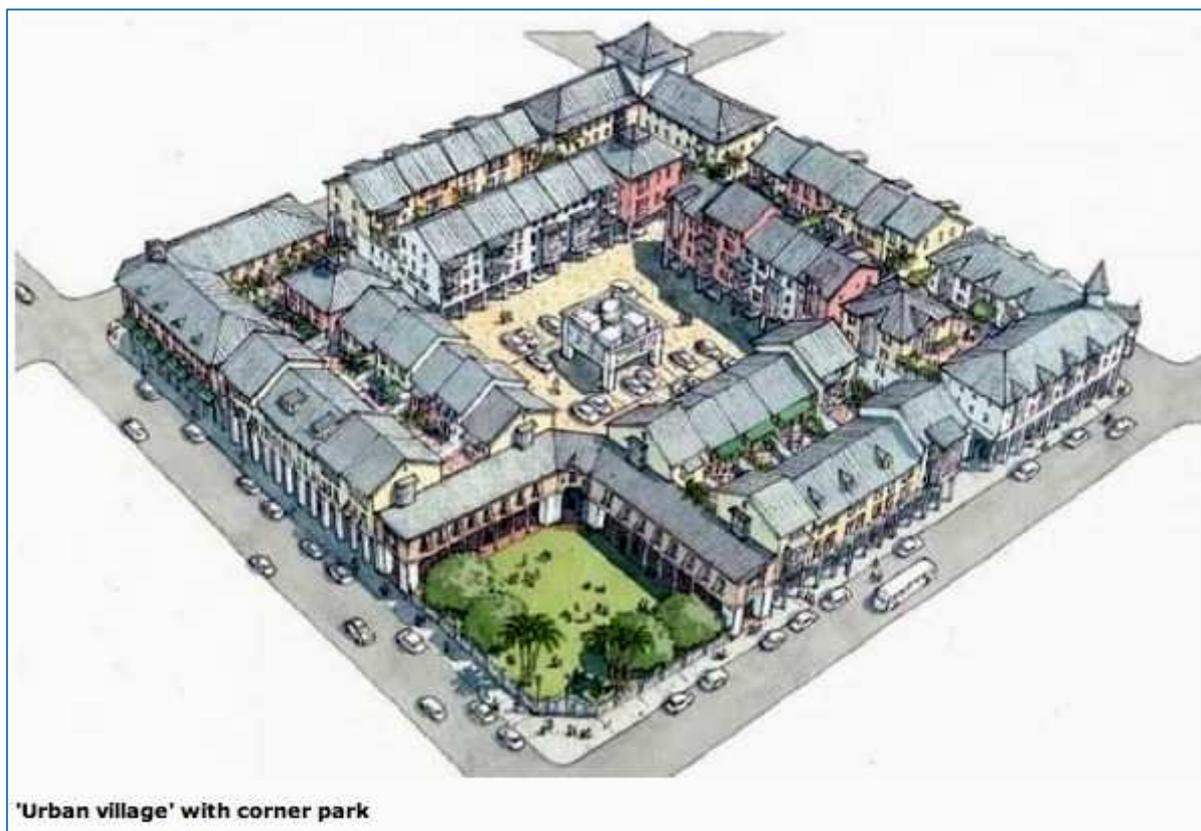


Fig. 4 : Village urbain, projet Fondation Prince Charles et DPZ

En annexe du dossier de la Fondation Prince Charles, il y avait une proposition de créations d'une structure pour gérer la reconstruction du Centre-Ville. On l'appelle **ARC** (Autorité de la Reconstruction du Centre-Ville de Port-au-Prince). Cette Autorité devrait être composée de deux entités d'un côté l'État qui est représenté par le ministère des travaux publics et de l'autre la municipalité représentée par le maire. Ces deux entités devaient travailler de concert au sein de cette autorité. Malheureusement, selon Paul Émile Simon membre du comité de facilitation de la reconstruction du Centre-Ville¹⁴ : « *le schéma directeur de la fondation Prince Charles n'a jamais été approuvé officiellement par l'État haïtien. Normalement, il aurait fallu un arrêté ou un décret disant que le plan de la Fondation Prince Charles est accepté ou avec des réserves ou sans réserves. Mais en acceptant ce schéma, on accepte un cadre de travail* ». Pourtant, c'est l'État qui avait commandé ce plan.

¹⁴ Entretien réalisé le 23/05/2012 avec M. Paul Émile Simon Ing-Architecte membre du Comité de facilitation de la reconstruction du centre-ville (Durée : 1h 17 mm 22s).

3.1.2-Ministère de la Planification et de la Coopération Externe (MPCE) : Planification stratégique de la Région Métropolitaine de Port-au-Prince

Dès juillet 2010, le MPCE a entamé une double démarche comprenant d'une part des travaux techniques assurés par la firme IBI-DAA pour garantir la qualité et la faisabilité des interventions à entreprendre et d'autre part, un processus de planification participative pour assurer la prise en compte des points de vue des populations concernées et leur appropriations par les principaux acteurs.

Le MPCE a fait une commande auprès du bureau d'étude Daniel Arbour & Associés (IBI-DAA) pour développer six esquisses de schéma d'Aménagement et dix-huit esquisses de plans d'urbanisme. Cette commande couvre six zones : Port-au-Prince, l'axe Jacmel-Marigot, l'axe des Palmes, les Cayes et sa région, le Cap-Haitien et sa région et la commune de Saint Marc.

| Le forum « *VIL NOU VLE A* ¹⁵ »

Le MPCE en collaboration avec le PNUD et ONU-HABITAT a organisé toute une série de rencontres en juillet 2010, ainsi que le forum « *Vil nou vle a* » (« La ville que nous voulons »), et qui aurait réuni 700 personnes, en novembre 2011. Ce forum fait suite à un atelier technique sur l'agglomération de Port-au-Prince organisé en juillet 2010¹⁶ et une série de consultations élargies tenues d'avril à novembre 2011. Durant, cette étape 23 ateliers de travail et une vingtaine de rencontres bilatérales ont été réalisées d'avril à août 2011¹⁷.

3.1.3-La stratégie municipale : vers un urbanisme opérationnel ?

Depuis 1987 les communes d'Haïti ont commencé à être dotées de pouvoirs importants dans la gestion locale. Ces pouvoirs sont concentrés entre les mains du maire qui possède (ainsi que ses deux adjoints) des délégations dans des domaines aussi variés que la gestion des biens

¹⁵ « La ville que nous voulons »

¹⁶ MPCE. Planification stratégique de la région métropolitaine de Port-au-Prince : résultats de l'atelier de lancement no 1-29-31 juillet 2010 et travail futur, p.33.

¹⁷ MPCE, « Forum vil nou vle a ». Planification stratégique de la région métropolitaine de Port-au-Prince. Les résultats du processus participatif, 65 p.

municipaux ou la voirie. Le décret de 2006 sur la décentralisation et la gestion des collectivités territoriales a renforcé les pouvoirs des élus locaux dans le domaine clef de l'urbanisation et les modalités de décision en matière d'aménagement. Elle leur a apporté une plus grande liberté pour aménager leur territoire. Ainsi, la municipalité de Port-au-Prince avec le Maire Jean Muscadin Yves Jason a élaboré son propre schéma en parallèle aux deux autres plans d'aménagement de la commune. Pour cela, la municipalité de Port-au-Prince a fait appel à une firme privée afin de mener des études d'aménagement et produire des documents de planification. Cette élaboration s'est faite dans le cadre de leurs compétences décentralisées en matière d'aménagement et d'urbanisme¹⁸, la mairie peut ainsi bénéficier d'un large appui en termes d'études de la part de structures spécifiques. Avec le CHRAD, on a l'exemple d'une organisation municipale de l'aménagement du centre historique.

- **Les outils d'aménagement opérationnels comme le SCOT, le PLU et la ZAC**

Lorsque les collectivités locales entreprennent des actions pour prendre en charge l'extension des villes ou la transformation de quartiers existants, on parle d'urbanisme opérationnel. En France, plusieurs outils de planification sont proposés aux communes quand elles veulent définir de manière précise les règles d'occupation du sol. Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT), Plans Locaux d'Urbanisme (PLU), et cartes communales sont autant d'outils de planification qui peuvent être librement choisis par les communes (Savarit-Bourgeois, 2004). Le Conseil municipal a donné mandat au CHRAD (Centre haïtien de recherche en aménagement et en développement) pour la réalisation du PLU et de la ZAC du Centre-Ville. L'objectif selon le maire Jason est de doter la municipalité de Port-au-Prince d'outils de planification stratégique de façon à lui donner les moyens de sa politique. L'objectif du SCOT est la désignation générale du droit d'occupation des sols, il fixe les orientations générales du territoire en assurant une certaine cohérence entre les politiques de l'habitat, des transports, de la santé, de la culture, du sport, de la préservation des espaces naturel et du patrimoine... (Reyssset, 2009)

Le développement urbain de la commune passe par le Plan Local d'Urbanisme et le Schéma de Cohérence territorial (SCOT). La ZAC doit permettre à la Municipalité de Port-au-Prince d'engager un exercice complet et cohérent d'organisation de l'espace urbain. Comme

¹⁸ Les lois de 1937, 1982 et 2006.

convenu le CHRAD¹⁹ a d'abord établi le « Schéma de Cohérence Territorial » (SCOT) pour la « Région Métropolitaine de Port-au-Prince » (RMPAP), puis a élaboré le « Plan Local d'Urbanisme » (PLU) pour la commune de Port-au-Prince et a enfin réalisé la « Zone d'Aménagement Concertée » (ZAC) du Centre-Ville (figures 5 et 6). Les principes qui ont guidé le PLU sont : « l'équilibre entre les activités humaines et la population résidente, un cadre de vie adapté au milieu physique et culturel renforcé par des infrastructures de services appropriés pour desservir un parc résidentiel varié, pour tous types de revenus²⁰ ». Tous ces documents ont été approuvés par arrêté municipal datant du 14 octobre 2011, puis par la Direction de l'Aménagement du Territoire et du Développement Local et Régional



(DATDLR) du Ministère de la Planification et de la Coopération Externe (MPCE).

Fig. 5: Centre-ville projet CHRAD/Trame

¹⁹ Elizabeth COICOU, « A la découverte du nouveau Port-au-Prince », *Macaya*, 2012 année Zéro ?, no 1 janvier-avril, 2012.

²⁰ Ibid

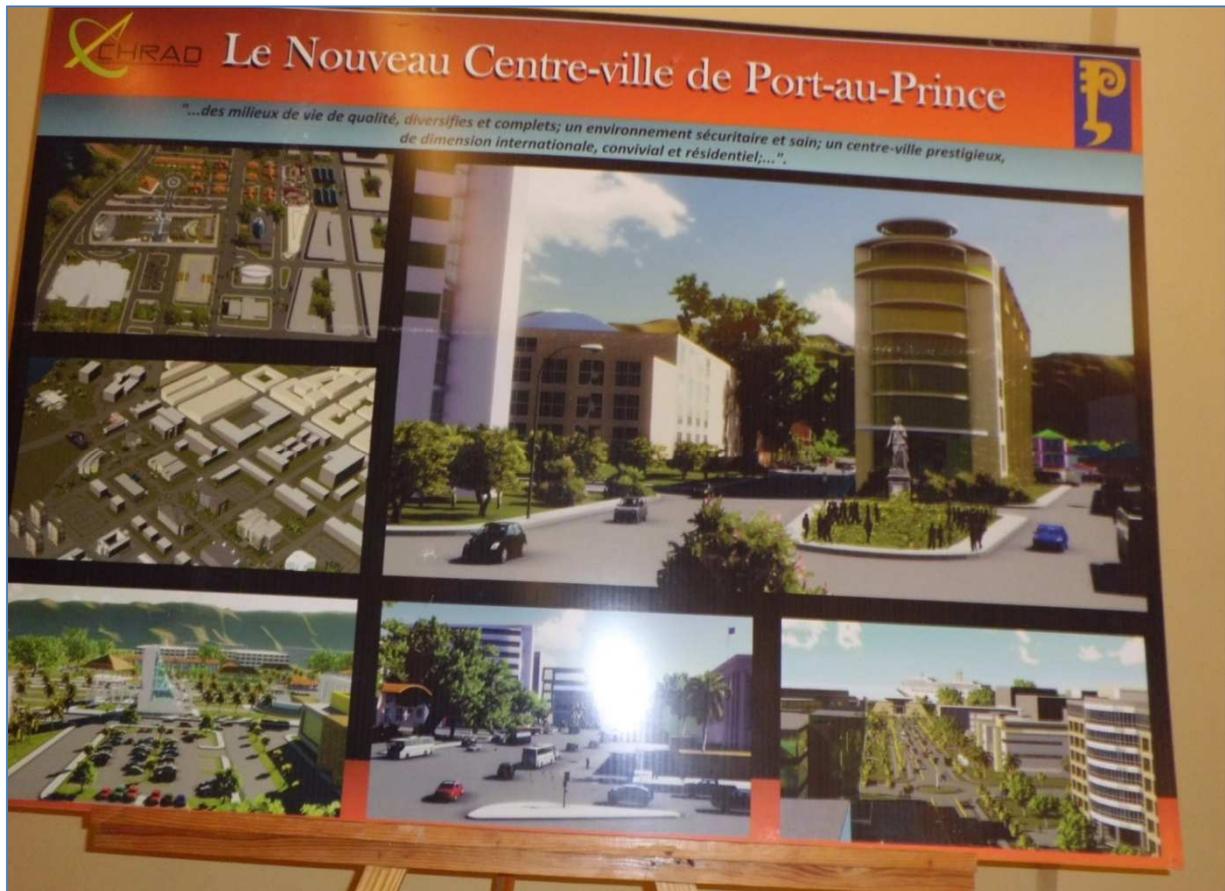


Fig. 6 : Le nouveau Centre-ville projet groupe CHRAD/Trame

3.2-Les grandes orientations des plans

L'aménagement du Centre-Ville Historique porte sur le renouvellement des tissus urbains, des équipements et des infrastructures. Il vise en priorité la reconstruction des bâtiments publics, l'amélioration de l'attractivité et du fonctionnement du centre. Les contenus sont variés, mais l'objectif poursuivi demeure presque pareil à l'ensemble des plans : concevoir et proposer une organisation spatiale et fonctionnelle du Centre qui permette d'assurer à moyen et long terme les meilleures conditions et les plus durables pour la vie quotidienne des citoyens et les activités économiques (Tableau 2).

Tableau 2: Les stratégies mises en place par l'acteur étatique et la municipalité de Port-au-Prince

Institutions	Firmes engagées	Types de projets/Réalisation	Méthode d'élaboration	Vision
La Présidence et le Ministère des Finances	Fondation Prince Charles et DPZ	Élaboration du schéma directeur du Centre-Ville Historique	Schéma élaboré sans concertation des habitants, entrepreneurs et usagers du Centre	Sauvegarder le caractère historique, ancien du Centre-Ville en préservant la trame urbaine, les colonnades et les galeries trottoirs.
Ministère de la Planification et de la Coopération Externe (MPCE)	Daniel Arbour & Associés (IBI/DAA)	Élaboration de: -6 esquisses de schéma d'aménagement -18 esquisses de plan d'urbanisme	Processus de planification participative pour assurer la prise en compte des points de vue des populations concernées et leurs appropriations par les principaux acteurs	Affirmer clairement la vocation du centre-ville comme foyer du pouvoir central, de ses institutions nationales, de l'administration gouvernementale et des représentations étrangères.
Municipalité de Port-au-Prince	Centre haïtien de recherche en aménagement et en développement	Urbanisme opérationnel: -SCOT/RMPAP -PLU/Commune Port-au-Prince -ZAC/Centre-Ville	Concertation avec des experts, des habitants et des différents acteurs de la vie nationale...	« Un Centre-Ville prestigieux, de dimension internationale, convivial et résidentiel... »

L'orientation commune qui se dégage de l'ensemble des études déjà effectuées est claire : « saisir l'opportunité de la reconstruction pour redonner au centre-ville sa vocation en assurant la mixité des fonctions ».

- Le projet de reconstruction du Centre-Ville de Port-au-Prince se veut une capitalisation du foncier, une urbanisation planifiée avec la structuration de l'informel, l'élaboration de structures d'accueil à caractère touristique au service du local et de l'international.
- La défense de l'environnement puis du développement durable, l'appui à la mobilité, le soutien à l'emploi et à l'activité économique et la lutte contre les inégalités socio spatiales sont les orientations de base qui dictent les plans de reconstruction du centre-ville de Port-au-Prince.

Mais, les plans de reconstruction gardent une part de bonnes intentions ou de propositions à caractères incantatoire. En effet, ces plans font référence à une armature réglementaire s'imposant à tous, une forte présence de l'investissement public et des obligations publiques de salubrité qui sont toutes largement au-delà des moyens de l'État. Il y a un problème d'articulation entre la présidence et la municipalité. Port-au-Prince, étant une capitale d'État, le gouvernement et la municipalité devraient gérer d'un commun accord le processus de la reconstruction. En ce sens, il devrait y avoir une gestion mutuelle de la reconstruction du Centre-Ville Historique mais tel n'est pas le cas. Selon Paul Émile Simon les difficultés rencontrées dans le processus de reconstruction du Centre-Ville Historique viennent du désordre administratif général : « *Lorsqu'il y a un manque de coordination, il y a plusieurs intervenants, tout le monde veut tout faire en même temps. C'est aussi simple que ça, tout le monde veut faire, tout le monde peut tout faire, tout le monde ne fait rien du tout et en conclusion on n'a rien* ».

IV-La reconstruction post-catastrophe du Centre-Ville Historique : une question de représentation

«En un mot comme en cent, on peut rien comprendre aux communications, à l'enseignement et aux actions collectives si on ne comprend pas pourquoi et comment se forment les représentations» (Moscovici, 1987²¹).

La reconstruction c'est donner du sens à l'espace. Parce que faire la ville c'est d'abord la penser, l'aménager et se positionner. En ce sens, La reconstruction du Centre Historique de Port-au-Prince mobilise un grand nombre d'acteurs. Chaque acteur n'a pas la même représentation du territoire d'action.

4.1-Représentations et Territoires

Il y a une multiplicité d'approches et de conceptions entrant en jeu dans la définition et l'utilisation du concept de représentation. « Le terme recouvre en partie- des acceptions individuelles, sociale et scientifique et renvoie fondamentalement à la question des liens entre représentation et connaissance » (Lardon et al. 2001). Mais dans le cadre de cet article les définitions ci-dessous sont retenues pour comprendre et expliquer le processus de reconstruction post-catastrophe du Centre-Ville Historique de Port-au-Prince :

Les mots de la géographie, dictionnaire critique : « une représentation est à la fois un processus, qui permet de faire connaître, de rendre compréhensible un phénomène, une idée, un objet... et le résultat de ce processus : une image, une carte, un diagramme, un tableau, un modèle... La spécificité d'une représentation spatiale se traduit par l'analyse des positions relatives des objets ou des phénomènes de l'espace. La représentation est constituée d'un ensemble d'informations, de croyances, d'opinions et d'attitudes à propos d'un objet donné (Abric, 1994, 2003). S. Moscovici (1961) a introduit la notion de représentation sociale et fonde un nouveau champ d'étude en psychologie sociale. L'idée dégagée est que les représentations sont des guides pour l'action. La représentation produit également un système d'anticipation et d'attentes, elle est donc une action sur la réalité : sélection et filtrage des informations, interprétation visant à rendre cette réalité conforme à la représentation.

²¹In Jean Claude Abric, 2003. *Pratiques sociales et représentations*. Paris, PUF, Coll. Psychologie

Enfin, les représentations sociales jouent un rôle essentiel à la fois en amont et en aval de l'action. En aval de l'action, les représentations permettent aux acteurs d'expliquer et de justifier leurs conduites dans une situation ou à l'égard de leurs partenaires.

Ainsi, la reconstruction post-catastrophe du Centre-Ville Historique traduit à la fois un espace réel et un espace imaginaire dans le sens qu'il s'agit d'un lieu urbain mis en scène par les discours et plans des institutions étatiques et municipales. Au moins en théorie, les documents de planification et d'aménagement exposent et justifient donc un ensemble de politiques spatiales et sectorielles (transport, environnement, logement, foncier etc.) qui vont traduire concrètement le scénario retenu par le pouvoir métropolitain en charge de l'aménagement. Par ailleurs, le territoire est une construction sociale, il résulte des interactions entre les acteurs et les activités et peut s'analyser en tant que réseau de relations. C'est aussi un cadre, un contexte, un environnement au sein duquel s'inscrivent ces relations, c'est le support de ressources. Mais c'est également un espace approprié par les acteurs et dont les ressources sont valorisées, qui conditionne le déroulement des activités et les capacités d'interactions entre les acteurs tout en générant de nouvelles potentialités et de nouvelles opportunités. Enfin, c'est un lieu d'enjeux (Lardon et al. 2001, p 24).

Ainsi, l'acteur étatique et la municipalité considèrent autant la reconstruction post catastrophe du Centre-Ville Historique comme une nouvelle opportunité économique à exploiter qu'une excellente stratégie de visibilité.

Bien évidemment les acteurs agissent sur l'espace selon leurs moyens et leurs stratégies, leurs intérêts, et donc leurs divergences et leurs contradictions, qui dépendent, en partie du moins, de leurs représentations – y compris de leurs représentations de l'espace même mais aussi des règles et coutumes sociales, des idéologies dans lesquelles ils baignent ou qu'ils subissent. Il s'en suit des inégalités substantielles dans leurs effets sur l'espace, et des décalages par rapport aux ambitions (et aspirations) réelles des acteurs, ou aux qualités des lieux et des territoires (Noseda et Racine, 2001).

La société agit sur l'espace produit en lui donnant un contenu et un sens. A cet effet, la reconstruction du Centre-Ville Historique est expressive à bien des égards. Toute une série de représentation se tourne autour de cet espace que les plans de reconstruction matérialisent. Ceci montre comment les acteurs réagissent à certains éléments symboliques.

4.2- Une centralité riche de symboles

La question de la centralité paraît essentielle pour saisir la reconstruction post-catastrophe du Centre-Ville Historique de Port-au-Prince. Nous savons que cet espace est aujourd'hui taudifié, précarisé. Cependant, les dynamiques actuelles des plans élaborés et la volonté de l'État font apparaître la nécessité de la réémergence de la centralité de cet espace.

Le Centre-Ville Historique s'affirme comme une centralité non pas uniquement fonctionnelle mais une centralité qui génère de multiples valeurs : prestige, modernité, visibilité et avenir.

La centralité du Centre-Ville Historique de Port-au-Prince n'est pas seulement le résultat d'héritages historiques, fruits d'enjeux passés, d'une concentration et de dynamiques économiques, elle est également liée à des logiques socio-spatiales de représentativité et de symbolisme. Cet espace reste une entité spatiale signifiante, c'est-à-dire qu'il existe en tant que représentation. La force symbolique du centre historique est considérable. Celle-ci est capable de lui déterminer un pouvoir d'attraction et de lui conférer un certain « magnétisme » sur la société. Ainsi, la reconstruction du Centre-Ville Historique est accaparée par l'État central parce qu'il donne accès à de nouvelles perceptibles de visibilité et de respectabilité.

Cette vision est largement exprimée dans les plans et études : « *Un centre-ville fier de ses racines et tourné vers l'avenir, d'une métropole vibrante et inclusive, siège premier des grandes institutions de l'État, qui reprend sa place dans l'économie du pays et dans la région caribéenne* ».

- Affirmer clairement la vocation du Centre-Ville comme **foyer du pouvoir central**, de ses **institutions nationales**, de l'**administration gouvernementale** et des **représentations étrangères** ;
- Construire une nouvelle capitale à vocation politique, administrative, touristique et commerciale.

La reconstruction du Centre Historique est associée à une image internationale, emblématique d'une mondialisation des échanges et de la globalisation des références culturelles. «Un Centre-Ville prestigieux, de dimension internationale, convivial et résidentiel ; un patrimoine

historique et culturel valorisé par un paysage urbain et une architecture de qualité»²² telle est la vision assortie des documents d'urbanisme produits par le CHRAD pour le compte de la municipalité de Port-au-Prince (figure 6)

Conclusion

Les premières analyses sur la reconstruction post-catastrophe du Centre-Ville Historique de Port-au-Prince sont riches d'enseignement. Plus de Trois ans après le séisme du 12 janvier 2010, les avancées de la reconstruction sont assez timides – mis à part quelques chantiers, la promulgation des décrets et l'élaboration de quelques documents. Le manque de coordination explique, en partie, la lenteur de la reconstruction et les impatiences suscitées par le processus. La reconstruction du Centre Historique est marquée par une logique de « Top down ». Ce processus consacre la primauté des structures étatiques sur la dynamique interne des communautés locales. En effet, les démarches d'élaboration de documents d'aménagement dans le cadre de la reconstruction post-catastrophe se multiplient, jusqu'à en faire un élément de mise en valeur de la métropole et sa démonstration vers le progrès et la modernité. Les plans sont considérés comme devant être un élément moteur du développement du Centre Historique et de la restructuration de la ville. Cette première génération de plans semble viser une « structure urbaine », pendant que les objectifs de sa mise en œuvre seraient secondaires. L'analyse plaide pour un démarrage de la reconstruction pérenne.

Références bibliographiques

Abric J.-C., 2003. *Pratiques sociales et représentations*. Paris, PUF, Coll. Psychologie, 253 p.

André Y., 1998, *Enseigner les représentations spatiales*, Paris, Economica et Anthropos, 254 p.

Antier G., 2005. *Les stratégies des grandes métropoles : enjeux, pouvoirs et aménagement*. Paris, Ed. Armand Colin, 249 p.

Brunet R., Ferras R., Theyry H., 1995, *Les mots de la géographie, dictionnaire critique*, Reclus, La Documentation française, Paris.

²²

Ibid.

Ciattoni, A., et Veyret, Y., 2007, (dir.) *Les fondamentaux de la géographie*, Paris, 2è ed. Armand Colin, 301 p.

Coicou, E., « A la découverte du nouveau Port-au-Prince », *Macaya*, 2012 année Zéro ?, no 1 janvier-avril, 2012.

Lardon, S., Maurel, P., Piveteau V., 2001. *Représentations spatiales et développement territorial*. Paris, Hermes Sciences publication, 437 p.

Lucien G. E., 2013, *Une modernisation manquée Port-au-Prince (1915-1956), Vol 1 : Modernisation et Centralisation*, Editions de l'Université d'Etat d'Haiti, Port-au-Prince, 285 p.

Malebranche S, « Consolidation et revitalisation des centres historiques : le cas du centre historique de Port-au-Prince ». Présentation au colloque du GIM tenu à Montréal du 26 au 30 juin 2000.

MPCE. Planification stratégique de la région métropolitaine de Port-au-Prince : résultats de l'atelier de lancement no 1-29-31 juillet 2010 et travail futur, p.33.

MPCE, « *Forum vil nou vle a* ». Planification stratégique de la région métropolitaine de Port-au-Prince. Les résultats du processus participatif, 65 p.

Noseda, V et Racine, J.-B., « Acteurs et agents, points de vue géographiques au sein des sciences sociales », *Revue européenne des sciences sociales*, Tome XXXIX, 2001, N° 121, pp. 65-79.

Reysset P., 2009, *Aménager la ville. L'art d'Habiter*, Paris, Ed. Le sang de la terre, coll. L'écologie urbaine, 190 p.

Savarit-Bourgeois I., 2004. *L'essentiel du droit de l'urbanisme*. Paris, Gualino éditeur, EJA, 154 p.

Stamm C., 2008, Commerce de rue et politiques publiques dans les centres historiques. Expulsion, relocalisation et résistances à Mexico et Lima, *Revue Autrepart* no 45, 2008, pp. 91-104. Article online.